



République Du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère de l'Éducation nationale

DIRECTION DE LA FORMATION ET
DE LA COMMUNICATION (DFC)

**DOCUMENT D'APPUI POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ISSUS
DU RECRUTEMENT SPECIAL**

PRESCOLAIRE/ELEMENTAIRE (option français)

Version provisoire-Septembre 2021

TABLEAU DE BORD DE LA FORMATION ACCELEREE

THEMES	PERIODES	CONTENUS	DUREE (A titre indicatif)
PLANIFICATION	Semaine 1	La lecture des programmes scolaires	2 jours
		Les principes de la planification	1 jour
		Réalisation d'une planification pédagogique	3 jours
ELABORATION D'UNE FICHE PEDAGOGIQUE	Semaine 2	Les invariants de la fiche pédagogique	1 jour
		Formulation d'objectifs	1 jour
		Construire une séquence d'enseignement-apprentissage	4 jours
MISE EN ŒUVRE DE LA FICHE	Semaines 3 et 4	Grille d'observation d'une prestation pédagogique	2 jours
		Observation et analyse de prestations pédagogiques	5jours
		Simulations d'une prestation	5jours
EVALUATION DES APPRENTISSAGES	Semaine 5	Evaluation	3 jours
		Remédiation	2 jours

Table des matières

PRESENTATION DU DOCUMENT	3
1. APPROPRIATION DES PROGRAMMES	3
1.1. L'APPROCHE PAR LES COMPETENCES (APC)	3
1.2. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APC.....	3
1.3. PEDAGOGIE DE L'INTEGRATION	5
2. PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES	6
2.1. Principes d'une bonne planification	6
2.2. Outils pour élaborer une planification.....	6
3. ELABORATION D'UNE FICHE PEDAGOGIQUE	7
3.1. Contenus disciplinaires.....	7
3.1.1. Elémentaire	7
3.1.2. PRESCOLAIRE	48
1.2. Les invariants de la fiche	61
1.2.1. Les principales étapes d'une séance d'enseignement-apprentissage (S.E.A.).....	61
1.2.2. La présentation de la fiche	61
1.3. La formulation d'un objectif opérationnel	62
1.3.1. Comment définir des objectifs pédagogiques ?.....	62
1.3.2. La taxonomie des objectifs.....	62
1.3.3. Définir un objectif opérationnel	63
3.3.4. Choisir un verbe pour décrire le comportement	64
4. Mise en œuvre d'une SEA.....	64
4.1. Gestion et organisation des apprentissages.....	64
Le décrochage	65
L'alternance	66
L'intégration totale	66
4.2. Observation de prestations pédagogiques.....	69
4.3. Modélisation/Simulation/feedback.....	71
5. Evaluation des apprentissages des élèves	71
6. Remédiation.....	72
6.1. Comment faire la remédiation ?	72
6.2. La démarche de remédiation	72
6.3. La mise en place d'un dispositif de remédiation	74
6.4. Exemple d'activités de remédiation après une production d'écrits	75

PRESENTATION DU DOCUMENT

Dans le cadre de la formation des enseignants du recrutement spécial, le ministère de l'Education nationale a programmé une formation intensive pour cette cible dans les CRFPE.

Dans ce sens, la Direction de la Formation et de la Communication (DFC) a élaboré un dispositif pour harmoniser les interventions des formateurs.

Destiné aux formateurs, ce document présente les différents thèmes et contenus à développer avec les stagiaires (en présentiel) pour leur donner les outils nécessaires à la gestion d'une classe. Ce document opérationnalise les thèmes proposés dans l'agenda de formation. Il s'articule autour des points suivants :

- la planification ;
- l'élaboration d'une fiche pédagogique ;
- l'évaluation.

1. APPROPRIATION DES PROGRAMMES

Le programme en vigueur au niveau du préscolaire et de l'élémentaire est le curriculum de l'éducation de base (CEB). Ce programme adopte l'approche par les compétences (APC) comme modalité de planification. Sa base méthodologique repose sur la Pédagogie de l'intégration. Ses orientations sont communes aux différents domaines du préscolaire et de l'élémentaire.

1.1. L'APPROCHE PAR LES COMPETENCES (APC)

L'approche par les compétences (APC) s'appuie sur deux théories :

- Une première qualifiée de «constructiviste» selon laquelle il n'y a de connaissance que construite par l'expérience. L'élève doit construire son savoir à travers plusieurs situations.
- Une seconde, appelée «socio - constructiviste» (née de la première) qui met l'accent sur la dimension relationnelle de l'apprentissage. L'élève construit son savoir en contact avec les autres et en contact avec l'environnement social.

OBJECTIFS DE L'APPROCHE PAR LES COMPETENCES

L'APC a pour objectifs de :

- mettre l'accent sur ce que l'élève doit maîtriser, plutôt que sur ce que l'enseignant doit enseigner ;
- donner du sens aux apprentissages, montrer à l'élève à quoi sert tout ce qu'il apprend à l'école ;
- certifier les acquis de l'élève en termes de résolution de situations concrètes, et non plus en termes d'une somme de savoirs et de savoir-faire.

1.2. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APC

Principe 1 : « Le tout n'est pas la somme des parties ».

Principe 2 : « Tout n'a pas la même importance ».

Principe 3 : « Même le plus compétent commet des erreurs ».

Principe 4 : « Ce qui distingue le professionnel expert de celui qui ne l'est pas réside, notamment, dans son pouvoir efficace à remédier ».

Principe 5 : « Ce qui est significatif pour l'enfant résiste mieux à l'usure du temps ».

CONCEPTS FONDAMENTAUX DE L'APC

La compétence : c'est la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes (Roegiers, 2000).

La compétence est globale, complexe, évaluable, finalisée.

Les ressources : c'est l'ensemble des savoirs, savoir-faire et des savoir-être (connaissances, aptitudes, capacités, savoirs d'expérience, automatismes, attitudes....) nécessaires à la maîtrise de la compétence.

La situation: A l'école, une situation a souvent un caractère construit, dans la mesure où elle prend place dans une suite planifiée d'apprentissages. Dans cette logique, le terme « situation » devra être compris dans le sens de « situation problème ».

Une situation problème est une situation devant laquelle les connaissances disponibles des apprenants ne leur permettent pas de fournir spontanément la bonne solution.

Les types de situations :

➤ Situations problèmes didactiques

Les situations problèmes didactiques ont pour objectif de favoriser de nouveaux apprentissages. Elles sont conçues en fonction des connaissances que l'on veut installer chez les apprenants.

A cette fin elles doivent répondre aux conditions suivantes :

- les apprenants doivent comprendre aisément les données du problème et s'engager avec leurs connaissances antérieures ;
- les connaissances antérieures sont insuffisantes pour leur permettre de résoudre immédiatement le problème ;
- les connaissances qui sont l'objet de l'apprentissage offrent les outils les mieux adaptés pour obtenir la solution.

Situations significatives d'intégration

Les situations problèmes qui permettent aux apprenants soit d'apprendre à intégrer leurs acquis soit d'évaluer leur niveau de maîtrise d'un ensemble de ressources ou de la compétence, sont appelées situations significatives d'intégration. Elles sont parfois appelées situations cibles. Une situation problème cible ou situation d'intégration doit répondre aux conditions suivantes :

- situation complexe comprenant l'information essentielle mais aussi parasite, et mettant en jeu des apprentissages antérieurs ;
- situation nécessitant l'intégration de plusieurs ressources (savoirs, savoir-faire- et savoir être) et non leur juxtaposition ;
- situation évaluable ;
- situation significative pour l'élève ;
- situation de l'ordre du palier ou de la compétence.

La SSI dans la typologie des situations significatives

Type de situation	Niveaux	Moment d'apparition	Fonction
Situations problèmes didactiques	Apprentissages Ponctuels	Au début de chaque apprentissage ponctuel	Permettent de réaliser les objectifs d'apprentissage

Situations significatives d'intégration	Apprentissage de l'intégration	A la fin d'une série d'apprentissages ponctuels	Permettent d'apprendre à intégrer les acquis en situation
	Evaluation	A la fin de tous les apprentissages	Permettent d'évaluer le degré de maîtrise de la compétence à la fin de chaque niveau ou section.

1.3. PEDAGOGIE DE L'INTEGRATION

«La pédagogie de l'intégration repose sur la mise en place d'un processus d'apprentissage qui ne se contente pas de cumuler les connaissances et savoir-faire mais qui apprend à mobiliser ces connaissances et savoir-faire pour résoudre des situations problèmes qui ont du sens pour l'élève ».

Il s'agit de repenser l'importante question du transfert en même temps que l'acquisition des faits, en classe.

- Le rôle de l'école n'est pas d'enseigner des choses pour les restituer telles quelles ;
- Le rôle de l'école est d'aider les apprenants à réutiliser ces acquis en situation (scolaire et hors scolaire).

OBJECTIFS DES ACTIVITES D'INTEGRATION

- Entraîner les élèves à utiliser plusieurs connaissances en situation, dans le but de donner du sens à ces connaissances ;
- Mettre les élèves face à une situation complexe, significative pour eux, qui nécessite la mobilisation d'un ensemble d'acquis ;

La maîtrise des éléments épars ne conduit pas directement à la possibilité de les utiliser en situation.

Exemple :

Maîtriser des notions de grammaire, de conjugaison, d'orthographe...ne mène pas automatiquement à la possibilité de les mobiliser pour écrire un texte dans le cadre d'une situation significative de communication.

MODALITES D'APPRENTISSAGE DE L'INTEGRATION :

➤ **L'intégration progressive ou partielle**

Elle se fait après avoir abordé un bloc significatif d'apprentissages ponctuels et à la fin de chaque palier de la compétence avant de passer au palier suivant. Cf guides CEB

➤ **L'intégration en fin d'apprentissage**

Elle consiste à réaliser un moment unique d'intégration après la mise en œuvre de tous les objectifs d'apprentissage de la compétence.

Dans le cadre du curriculum de l'éducation de base les programmes sont déclinés selon le schéma intégrateur ci-dessous :

SCHEMA INTEGRATEUR

Compétence de cycle							
DOMAINE							
Compétence d'étape							
SOUS DOMAINE 1				SOUS DOMAINE 2			
Compétence du sous domaine				Compétence du sous domaine			
Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Activité 4
CB	CB	CB	CB	CB	CB	CB	CB
Paliers	Paliers	Paliers	Paliers	Paliers	Paliers	Paliers	Paliers
OA	OA	OA	OA	OA	OA	OA	OA
OS	OS	OS	OS	OS	OS	OS	OS
Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	Contenus	Contenus

NB : Chaque formateur présentera le schéma intégrateur de son domaine en insistant sur ses spécificités.

2. PLANIFICATION DES APPRENTISSAGES

La planification des apprentissages, comme son nom l'indique, est la programmation dans le temps, des activités d'enseignements-apprentissages en vue de faire acquérir aux apprenants les compétences indiquées par le programme de la classe considérée.

Une bonne planification permet d'avoir une visibilité et facilite le contrôle sur le déroulement des activités d'enseignement apprentissage pendant une période bien déterminée.

La planification des apprentissages est aussi un moyen de gestion de la progression et du rythme afin de procéder, le cas échéant, à des régulations éventuelles.

2.1. Principes d'une bonne planification

Les principes sur lesquels les enseignants doivent se fonder pour élaborer une bonne planification des apprentissages sont essentiellement:

- **La cohérence horizontale** consistant à mettre en lien l'organisation logique des contenus d'une même activité.
- **La cohérence verticale** qui consiste à articuler de façon logique des activités du même domaine. Elle permet de tenir compte de l'interdisciplinarité.
- **Le dosage**, c'est à dire une adéquation entre le temps institutionnel consacré aux disciplines dans l'emploi du temps et les contenus à enseigner pour déterminer le nombre de séances.
- **La conformité** à l'emploi du temps, c'est-à-dire le respect du nombre de fois que l'activité est programmée à l'emploi du temps durant la semaine.
- **La flexibilité** qui consiste à respecter les réalités de la classe, notamment le rythme, le niveau de la classe, les éventuelles perturbations du calendrier scolaire.

2.2. Outils pour élaborer une planification

Ils sont entre autres :

- un calendrier grégorien pour identifier les jours ouvrables pour lesquels on doit programmer des activités d'enseignement/apprentissage ;

- un calendrier de découpage de l'année scolaire pour être informé des périodes de congés et de travail ;
- l'emploi du temps de la classe pour savoir combien de fois une activité considérée est programmée dans la semaine ;
- le guide pédagogique du cours concerné afin d'avoir accès aux compétences, paliers, OA, OS et contenus à programmer,
- une matrice (ou canevas) à remplir en y consignnant toutes les informations importantes relatives à la programmation des apprentissages.

Exemple de matrice de planification

Domaine	Sous domaine	Activités	Semaine 1 Du.....au	Semaine 2 Du.....au....	Semaine 3 Du.....au...	Semaine 4 Du.....au... .	Semaine 5 Du.....au	Semaine n Du.....au...
		C.B.						
		Palier						
		O.A.						
		O.S.						
		Contenus						

3. ELABORATION D'UNE FICHE PEDAGOGIQUE

3.1. Contenus disciplinaires

3.1.1. Élémentaire

Domaine : Langue et Communication

« S'approprier le schéma intégrateur de LC »

La « structure du Schéma intégrateur de référence » qui a été à la base de la rédaction de LC est la suivante :

ÉTAPE 1

Compétence d'étape					
SOUS DOMAINE 1			SOUS DOMAINE 2		
Communication orale Compétence du sous domaine			Communication écrite Compétence du sous domaine		
Langage CB	Récitation			Lecture CB	Production d'écrits CB

ÉTAPE 2/ 3

Compétence d'étape	
Communication orale	Communication écrite Compétence du sous domaine

Compétence du sous domaine							
Expressi on orale	Récitati on	Lecture/Ecrit ure	Producti on d'écrits	Vocabula ire	Grammai re	Conjugais on	Orthograp he

ACIVITE 1 : LANGAGE

Objectifs

La leçon de langage a pour objectif d'aider les élèves à faire face à des situations de communication que la vie courante nous impose.

Et, pour s'exprimer en français, l'enfant en situation d'émetteur doit être capable d'employer :

- un vocabulaire suffisamment précis ;
- des structures de phrases correctes ;
- une bonne prononciation, une intonation naturelle, des gestes et mimiques adéquats pour l'expression orale.
- En situation de récepteur, il devra être capable :
 - de bien écouter ;
 - de prendre des indices pour comprendre son interlocuteur ;
 - d'anticiper sur le contenu du message, de deviner la suite du message et ce qui n'a pas été dit dans des situations de communication très concrètes.

Principes méthodologiques

- C'est en parlant qu'on apprend à parler ;
- L'apprentissage de la langue orale se fait dans des situations de la vie courante et non par la répétition de phrases vides de sens ;
- le maître doit tolérer l'erreur et l'utiliser pour améliorer les compétences des élèves ;
- Parler une langue, c'est être capable de dire la même chose de plusieurs manières ;
- L'enseignement des autres disciplines concourt à la consolidation des acquis langagiers des élèves.

Démarches possibles

- **DEMARCHE BASEE SUR LA PRESENTATION D'ENONCES PAR LE MAITRE**

Cette démarche peut être utilisée en début d'année de CI, eu égard à la faiblesse du bagage linguistique en français des enfants.

Moment d'acquisition	<p>- Phonétique préventive : <i>Jeux de langue</i> <i>Conseils</i> : Commencer par présenter le son en position médiane (savon...) puis en finale (lave, élève...), ensuite en position initiale (vent, vite...), enfin isoler le son (v)</p> <p>- Imprégnation : Explication et compréhension de la situation de communication.</p> <p>- Présentation du dialogue : le maître présente toutes les répliques du dialogue de référence.</p> <p>- Analyse : Explication des mots nouveaux et des structures. Conjugaison dialoguée.</p>
-----------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Mémorisation des répliques - Synthèse : Rappel du dialogue. Jeu de dialogue par plusieurs groupes d'élèves. - Phonétique corrective (si nécessaire)
Moment de consolidation	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel du dialogue - Fixation des notions - Conjugaison dialoguée - Phonétique corrective (si nécessaire)
Moment d'exploitation ou de transfert	<ul style="list-style-type: none"> - Réemploi dirigé (avec stimuli) : Faire transposer les dialogues dans des situations différentes de celles du moment d'acquisition - Réemploi libre (sans stimuli) : Demander aux élèves de proposer des situations et de jouer les dialogues (Petite concertation entre élèves) - Enrichir les dialogues en faisant entrer un nouveau personnage - Phonétique corrective (si nécessaire)

• **Démarche basée sur la recherche d'énonces par les élèves**

Moment d'acquisition	<ul style="list-style-type: none"> - Phonétique préventive : jeux de langue <i>Conseils : Commencer par présenter le son en position médiane (marchandise...) puis en finale (vache, pêche...), ensuite en position initiale (chameau, chanteur...), enfin isoler le son (ch)</i> - Présentation de la situation de communication par le maître - Vérification de la compréhension de la situation de communication - Présentation de l'intention de communication - Recherche d'énoncés par les élèves - Explication des structures et mots inconnus - Conjugaison dialoguée, en situation de communication - Production de dialogues, en guise de synthèse - Phonétique corrective (si nécessaire)
Moment de consolidation	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel du dialogue - Fixation des notions - Conjugaison dialoguée - Phonétique corrective (si nécessaire)
Moment de transfert ou d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Rappel des structures - Réemploi dirigé - Réemploi libre - Phonétique corrective (si nécessaire)

Activité 2 : EXPRESSION ORALE

L'enseignement de l'expression orale vise essentiellement les objectifs suivants :

- ✓ Amener les élèves à s'exprimer correctement à l'oral de manière naturelle et spontanée ;
- ✓ Mettre en œuvre des techniques de communication à travers des occasions de conversation ;

- ✓ Développer l'imagination et la créativité de l'élève.

Principes méthodologiques : Le maître devra tenir compte des principes suivants:

- C'est en parlant qu'on apprend à parler.
- L'apprentissage de la langue orale se fait dans des situations significatives proches de celles de la vie courante et non par la répétition de phrases vides de sens
- Apprendre à échanger : participer spontanément et de manière adaptée, répondre aux sollicitations, prendre l'initiative, demander la parole, respecter le thème et les règles de la communication, s'exprimer de manière compréhensible.
- Apprendre à pratiquer des fonctions variées du langage : utiliser un vocabulaire précis, varier les outils de la langue pour désigner, décrire, évoquer, interpréter, jouer avec les mots, etc.
- Apprendre à écouter : développer une attitude d'écoute et de recherche active.
- L'expression orale est transversale à toutes les disciplines : le maître devra saisir toutes les opportunités qu'offrent les échanges verbaux au sein de la classe pour les développer.

Les activités à développer en classe peuvent être sériées en deux types distincts : des **activités relatives à la transmission d'informations** et des **activités relatives aux échanges verbaux**.

- **Démarche d'un type de leçon relative à la transmission d'informations**

Phase d'appropriation

Mettre les élèves en contact avec le point de départ de la leçon (prétexte), pour en faciliter la compréhension globale.

Le point de départ servant de prétexte à l'expression peut être :

- l'énoncé d'un thème
- une mise en situation orale
- un texte dans lequel un sujet est traité
- une image décrivant une situation, des actions, un fait divers
- etc.

Activités de production libre des élèves

Le maître laisse les élèves s'exprimer librement sur le prétexte. Il s'agit pour les élèves d'essayer de traduire l'intention de communication que le prétexte suggère.

Exploitation

- Le maître ou la maitresse analyse les productions libres des élèves
- Il ou elle développe les éléments de contenus constituant l'objet d'étude : travailler systématiquement les outils linguistiques nécessaires. Il est recommandé de recourir aux exercices structuraux.
- Chaque élève peut produire, avec l'aide du maître et/ou de ses camarades un texte oral (narration, description, injonction...)

Evaluation

Le maître ou la maitresse demande aux élèves de produire un texte oralement sans aucune aide.

Remarque :

Les différentes phases présentées ci-dessus peuvent donner lieu à plusieurs séances.

Exemple :

- séance 1 : **phase d'appropriation et activités de production libre des élèves**
- séance 2 : **activités de production dirigée**
- séance 3 : **phase de production autonome et évaluation**
- **Démarche d'un type de leçon articulé aux échanges verbaux**

PREPARATION

Choix du thème

NB : Le thème d'une leçon de conversation ou de débat pourrait être en relation avec un Projet d'écriture.

A partir d'une question d'actualité, d'un événement ou incident, ou à travers l'étude d'un texte, choisir une question qui requiert les avis de tous pour des prises de décisions.

Pour le débat, le point de départ doit connaître une autre variante dans la mesure où le débat doit être préparé par les élèves. Ceux-ci doivent disposer d'un temps de réflexion et de documentation au cours duquel ils préparent les bonnes questions ou rassemblent les arguments.

Fixation des modalités

Le maître expliquera les aspects sur lesquels chacun devra se prononcer. Il veillera aussi à indiquer les « règles du jeu » (écouter l'autre, respecter son avis...) et à rappeler les objectifs : à la fin de la conversation on prendra des décisions à exécuter.

PRODUCTION LIBRE

Déroulement de la conversation ou du débat

- Mise en situation : rappel du prétexte ou de la question à débattre.

Demander à un élève de rappeler brièvement ce qui s'est passé

- Prises de parole

En tant qu'animateur, le maître structurera le déroulement de la conversation

Pour chaque axe, le maître distribuera la parole aux intervenants et tirera une conclusion partielle.

- Prise de décisions : ce sera la conclusion finale

EXPLOITATION

C'est le moment pour le maître qui a déjà relevé, au cours de la production libre, les erreurs les plus significatives, de travailler systématiquement les aspects relatifs à la correction de la langue, aux comportements verbaux (rires, coupures de paroles, intolérance, non participation à la conversation) ou non verbaux (gestes, posture...)

EVALUATION

Le maître sera attentif, au cours des autres séances de conversation ou débat, au transfert des acquis antérieurs.

Activité 3 : RECITATION

Objectifs :

Parmi les objectifs de la récitation, on peut retenir :

- Rendre l'enfant sensible au beau, l'émouvoir afin de favoriser son éducation esthétique.
- Développer la mémoire des apprenants.
- Renforcer la maîtrise de la langue, moyen de réussite dans les autres apprentissages.

Quelques conseils méthodologiques

- Contrairement à la lecture, la compréhension intégrale du texte n'est pas l'objectif principal de la leçon. Cependant le thème général, les images convoquées, les mots difficiles utilisés doivent être expliqués et compris de l'élève.
- Il est important d'attirer l'attention de l'enfant sur les sonorités du poème. Lors de l'apprentissage du texte poétique, il convient de soigner l'intonation, de bien moduler la voix. Le rythme est en effet essentiel en poésie, surtout à la première étape où l'enfant éprouve encore des difficultés à comprendre certaines nuances de la pensée, mais a l'oreille très sensible.
- Les textes doivent être variés, ils peuvent être en prose ou en vers.

DEMARCHE POSSIBLE

PHASES	PART DU MAITRE	ACTIVITES DES ELEVES
Révision	Demande aux élèves de réciter le dernier texte de récitation.	Récitent le dernier texte de récitation
Acquisition nouvelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A la 1^{ère} étape : Fait observer une image ou fait écouter une chanson portant sur le même thème que le texte / poésie / comptine à étudier. 	Observent l'image ou écoutent une chanson portant sur le même thème que le texte / poésie / comptine à étudier
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ A la 2^{ème} et 3^{ème} étape Demande de lire silencieusement le texte Contrôle la lecture silencieuse 	Lisent silencieusement le texte
	Lit le texte en veillant à une bonne diction et au respect des intonations Aide à étudier l'idée générale, explication de 2 à 3 mots qui aident à la compréhension de l'idée générale, observation des sonorités et des rimes.	Écoutent attentivement Lisent le texte au tableau Participent activement à la découverte de l'idée générale du texte.
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au CI/CP Répète vers après vers ou phrase après phrase comme en leçon de chant. 	Répètent après le maître, comme en leçon de chant
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Au CE/CM Répète progressivement les vers (ou phrases) du texte poétique au tableau. Demande de poursuivre la mémorisation à la maison. 	Répètent progressivement les vers (ou phrases) du texte poétique au tableau. Poursuivent la mémorisation à la maison.
Evaluation	Interroge quelques élèves pour réciter la partie étudiée. Observe et apprécie les réalisations.	Récitent individuellement la partie étudiée. Recopient le texte qu'ils vont mémoriser à la maison.

DIDACTIQUE DE LA LECTURE

L'activité de lecture se réalise sur deux aspects différents et complémentaires : **le décodage** (déchiffrage, reconnaissance directe) et **la compréhension** (habileté à extraire le message d'un texte, à y réfléchir et à en tirer des conclusions).

Ainsi, pour un apprentissage efficace de la lecture, le maître ou la maîtresse devra s'appuyer sur les composantes majeures structurant l'enseignement de la lecture.

Il s'agit de :

La maîtrise du code alphabétique qui fait la synthèse de toutes les activités liées à l'acquisition de la conscience phonologique (conscience phonémique, conscience syllabique, conscience lexicale) du principe alphabétique et de la maîtrise des correspondances graphophonologiques.

Le développement du vocabulaire. Il s'avère indispensable à la compréhension et à toute communication.

L'identification des mots par la voie phonologique et lexicale.

La compréhension des textes par le traitement des différents indices, l'intégration des informations au regard des connaissances du lecteur au cours de la rencontre régulière de différents types de texte.

La fluidité de lecture par l'intégration de toutes les habiletés capitalisées dans les précédentes composantes.

Objectifs

Pour l'enseignement de la lecture, on peut noter les objectifs suivants :

- ✓ Lire, c'est comprendre (construire du sens) : effectuer des inférences entre les différents éléments du texte (traitements lexicaux et syntaxiques) et ses connaissances personnelles.
- ✓ Maîtriser les **éléments graphiques**, reconnaître spontanément des mots (reconnaissance orthographique) et les **mécanismes de la combinatoire** (maîtrise des correspondances phonèmes/graphèmes).
- ✓ Acquérir une **lecture courante et expressive** ;
- ✓ Développer le **goût** et l'amour de la lecture.

Principes méthodologiques :

Entre autres principes qu'on peut appliquer à la lecture, le maître ou la maîtresse devra tenir compte des considérations suivantes :

- ✓ La **liaison entre le langage, la lecture et l'écriture** est très utile pour les apprenants: les notions acquises en langage peuvent aider à l'acquisition globale de mots et faciliter la compréhension du texte de lecture.
- ✓ La maîtrise de la combinatoire est importante ; elle est au service de la compréhension.
- ✓ La lecture à haute voix relève de la communication. Elle est importante et permet de se faire une idée de la fluidité de la lecture, mais c'est également un moyen de la développer.
- ✓ Veiller à une **progression rationnelle** et à un enchaînement pertinent des contenus (par exemple l'identification des composantes sonores du langage doit précéder les correspondances graphophonologiques qui recourent à la manipulation des syllabes notamment).

PERIODE DE TRANSITION :

En lecture, le maître ou la maîtresse consacre généralement le premier trimestre du CI à des activités de préparation pour l'acquisition d'habiletés et de connaissances nécessaires,

permettant aux élèves d'aborder la lecture avec confiance et assurance. Il s'agit d'exercices qui visent :

- l'acculturation à l'écrit et le développement du goût de la lecture (présentation de livres, journaux, affiches, etc., sens directionnel de l'écriture, différence entre l'oral et l'écrit, fonctions de l'écrit...)
- l'utilisation du vocabulaire relatif à l'espace et au temps (sur, sous, en haut, en bas, devant, derrière, à gauche, à droite, à côté de, à l'intérieur...)
- le développement de la conscience phonologique (segmenter oralement un mot en syllabes, repérer le nombre de syllabes orales, identifier et comparer la syllabe initiale de mots, retrouver la position d'une syllabe dans un mot, identifier le phonème initial d'une série de mots, repérer l'intrus, etc.)
- la connaissance des lettres de l'alphabet (apprentissage en plusieurs séances),
- les correspondances entre les sons (phonèmes) et les lettres (graphèmes), appelées encore correspondances graphophonologiques (établir la correspondance entre l'oral (phonème/syllabe) et l'écrit (la graphie), identifier et comparer deux graphèmes proches : o/on, a/an, i/in, etc.)
- la reconnaissance automatique de mots fréquents (acquisition globale de mots).

Acquisition des lettres de l'alphabet

Démarche possible:

- Présentation des lettres à étudier en étiquettes, dans un abécédaire, au tableau..., sous toutes les formes
- Procéder à leur mémorisation sous forme de comptine: faire répéter les apprenants
- Organiser la manipulation des lettres : on nomme et on montre
- Écriture des lettres (sous forme de dessin/graphisme)
- Jeux de reconnaissance dans des mots prononcés et écrits

Développement de la conscience phonologique

Le maître devra mener de **petites activités courtes** permettant aux élèves de s'intéresser à la **dimension sonore de la langue**. Par des activités ludiques variées, le maître aidera les élèves à mieux prononcer, entendre les rimes, repérer les syllabes, distinguer des sons voisins, identifier des phonèmes, etc.

Exemples d'activités :

- Repérage de rimes dans une comptine orale
- Segmentation à l'oral d'un mot en syllabes (frapper des mains, sauter à pieds joints à chaque syllabe, etc.)
- Isoler auditivement la syllabe initiale d'un mot
- Faire des appariements entre images commençant par la même syllabe, etc.
- Passer, à l'oral, des mots au téléphone magique :
 - Suppression de la syllabe initiale (pantalon → téléphone magique → ...talon)
 - Suppression de la syllabe finale (tabouret → téléphone magique → tabou...)
- Identifier un son (phonème) commun à plusieurs mots

- Localiser un son dans un mot. Est-il placé au début, au milieu ou à la fin du mot ?
- Etc.

Acquisition globale de mots

Préalable : Il faut que le sens des mots à étudier soit connu à partir de la leçon de langage ou à partir d'explications basées sur un support (objet, images, ...)

Le maître ou la maîtresse fait acquérir les mots selon la démarche suivante :

- Ecrire les mots au tableau.
- Les faire lire.
- Les faire mémoriser globalement.
- Les faire reproduire (« dessiner »).
- Les faire afficher dans la classe.
- Jouer à les reconnaître, les faire lire régulièrement, pour renforcement.
- Lecture de petits textes composés de mots acquis globalement par les élèves.

APRES LA PERIODE DE TRANSITION

Lecture compréhension et maîtrise de la combinatoire :

ACTIVITES POUR LA COMPREHENSION D'UN TEXTE AU CI/CP

Exploitation du texte

Synthèse d'une démarche possible :

Découverte du texte

- Le maître donne une consigne invitant les élèves à lire silencieusement le texte, puis à dire ce qu'ils ont compris.
- Les élèves repèrent des indices permettant de comprendre le texte : disposition du texte sur la feuille, présence d'une illustration, titre du texte, nom de l'auteur, tous les mots connus, majuscules, ponctuations significatives, chiffres, dates, heures ou autres unités marquantes, mots lien, etc.

Tous ces indices permettent une identification du type de texte, du thème...cette activité permet aux élèves de formuler des hypothèses sur le sens du texte.

Confrontation des découvertes

- Le maître amène les élèves à confronter leurs découvertes en groupes.

Lecture collective du texte au tableau

- Reconnaissance des mots connus.
- Activité de décodage des nouveaux mots (repérage des syllabes, correspondances graphophonologiques, etc.).
- **Le maître/la maîtresse ne doit pas lire les mots à la place des élèves** mais il doit leur apporter les étayages nécessaires pour les placer en situation de réussite de décodage des mots (mise en évidence des indices visuels, des similitudes, etc.).
- Lecture magistrale du texte.

Relecture du texte

- Le maître invite les élèves à relire silencieusement le texte.

Compréhension totale

- Le maître pose des questions orales sur l'ensemble du texte.

- On peut recourir encore au texte pour préciser les réponses.

Réflexion sur le texte

- Le maître invite les élèves à donner leur avis sur l'histoire, les personnages, etc.

Oralisation du texte

- Lecture du texte par le maître.
- Lecture à haute voix des élèves.

Evaluation :

Petits exercices dans le cahier de devoirs (exemple: recopie la phrase vraie; réponds à la question, etc.)

LA COMPREHENSION A L'AUDITION :

C'est l'une des sous-composantes de la compréhension. C'est une activité exclusivement orale. Les élèves écoutent le maître leur lire un texte qu'ils devront essayer de comprendre pour répondre aux questions qui leur seront posées à la fin de l'audition.

Etapas	Activités (maitre et élèves)
Mise en situation	<ul style="list-style-type: none"> -Annoncer l'objectif de la séance aux élèves et établit un contrat d'écoute avec eux. -Demander aux élèves d'observer les images dans le manuel ou au tableau. -Demander aux élèves de dire ce qu'ils ont vu sur les images. -Poser aux élèves des questions permettant de mobiliser leurs connaissances antérieures sur le sujet. -Demander aux élèves d'émettre des hypothèses (prédictions) sur le contenu ou le sujet du texte qui leur sera lu. -Négocier avec les élèves les modalités et l'intention d'écoute. - Demander aux élèves d'écouter tout le texte pour vérifier leurs hypothèses. -Lire le texte de manière expressive 2 à 3 fois.
Etude	Poser oralement et successivement des questions en instaurant à chaque fois, pour chaque question un débat interprétatif pour trouver la bonne réponse avec les élèves.
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> Donner oralement en les répétant en boucle les questions/consignes déjà données dans le manuel de lecture ou d'autres écrites sur sa fiche de préparation. -Faire redire l'histoire par les élèves dans leurs propres mots.

ACTIVITES / DEMARCHES POUR LE DECODAGE :

De la phrase vers la lettre ou du sens au signe

- Choisir une phrase comportant la graphie du son à étudier
- Extraire le mot comportant la graphie du son
- Extraire les syllabes
- Isoler le son et ses différentes graphies
- Ecrire le son

Des lettres, des syllabes, des mots

- Recherche de mots contenant le son (reconnaissance auditive)

- *Ecrire/ou faire écrire les mots trouvés au tableau*
- *Entourer le son dans les mots écrits au tableau (reconnaissance visuelle)*
- *Former des syllabes sur l'ardoise, puis les lire*
- *Associer des syllabes pour former des mots*
- *Dictée de syllabes, de non-mots, de mots, de phrases simples*

Remarque : La démarche n'est pas figée, le maître ou la maitresse peut utilement varier les activités proposées et les cheminements qui permettent d'aboutir à l'acquisition de la lecture : par exemple commencer par la compréhension du texte avant les activités de décodage ou commencer par les activités de décodage avant la compréhension du texte.

ACTIVITES POUR LE DECODAGE A PARTIR DE LA DEUXIEME ETAPE

L'ensemble des correspondances graphophonologiques est supposé être étudié à la première étape. Cependant, **certains élèves, à la deuxième étape et parfois même à la troisième étape, ont encore des difficultés à déchiffrer des mots nouveaux.** Les difficultés des élèves pour déchiffrer des mots inconnus à ces étapes de la scolarité sont généralement les suivantes :

- Méconnaissance de certains graphèmes
- Erreur de segmentation en syllabes lors de la lecture du mot (ex : « ananas » segmenté en an-an-as au lieu de a-na-nas)
- Inversions de graphèmes (ex : brou pour bour)
- Difficultés à lire des syllabes à trois ou quatre graphèmes (ex : clac !)
- Confusions de sons proches : p/b, t/d, f/v, c/g, ch/g, s/z
- Confusion visuelle de graphèmes : ou/on ; an/au ; p/q ; d/b ; m/n
- Lecture de la première syllabe, puis invention de la suite
- Syllabation d'un mot de manière mécanique mais incompréhension du mot lu

C'est pourquoi, à la deuxième étape, il est parfois nécessaire de mettre en place des **séances de révision des correspondances graphophonologiques**, pertinentes et différenciées mais aussi poursuivre l'acquisition globale de mots (6 à 8 mots par semaine) **pour des élèves en difficulté** afin de les aider à dépasser ces obstacles.

ACTIVITES ET DEMARCHES POUR LA COMPREHENSION AU CE/CM :

La démarche qui est proposée concerne toute la séquence de lecture qui peut par ailleurs se diviser en deux ou trois séances selon l'emploi du temps du cours concerné. Elle se présente en sept phases.

PHASES	CONTENUS
Lecture silencieuse	Faire lire silencieusement le texte par les élèves pour relever les indices permettant de comprendre le texte et d'identifier le type de texte. Confrontation des découvertes en groupes. Accorder un temps suffisant à cette phase.

<p>Compréhension générale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture à haute voix du texte par le maître suivie de la lecture de quelques élèves - Expliquer oralement et brièvement les mots difficiles afin de préparer à la compréhension détaillée (procéder comme on le fait en vocabulaire) - Poser des questions ouvertes et assez superficielles sur l'idée générale du texte - Poser des questions sur les relations entre les parties du texte (inférences) <p>Orienter l'observation vers l'illustration (s'il y en a) pendant ce temps</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification de l'organisation logique des informations - Mise en relief des idées importantes et des idées secondaires.
<p>Analyse des caractéristiques du texte</p>	<p>Une grille d'analyse confectionnée au préalable par le maître et partagée avec les élèves sera l'outil principal dans cette phase ; ses rubriques doivent renseigner sur les caractéristiques du texte : titre, auteur, forme ou silhouette, ponctuation, le lexique, temps des verbes, mots liens, types de phrases.</p> <p>La grille vierge, présentée au tableau, sera progressivement remplie par les élèves qui peuvent travailler en groupes.</p> <p>Donner le temps qu'il faut pour ce travail</p> <p>Le maître fait commenter le contenu des rubriques, l'une après l'autre, afin de conclure sur le type de texte dont il s'agit</p>
<p>Compréhension détaillée du texte</p>	<p>Il est préférable de faire travailler les élèves en groupes et les consignes dépendront du nombre d'idées et de thèmes que l'on peut tirer du fond du texte. On peut procéder par le remplissage d'un ou de plusieurs tableaux qui font référence à ces idées</p> <p>Donner un temps de recherche aux groupes puis faire faire une restitution commentée.</p>
<p>Appréciation du texte</p>	<p>Le maître / la maîtresse invite les élèves à donner leur avis sur le texte. Cette phase peut se faire sous forme de débats autour d'idées et de thèmes développés dans le texte. On s'assure de la compréhension effective du texte</p> <p>Donner un temps suffisant de réflexion puis exploiter les réponses</p>
<p>Lecture expressive du texte</p>	<p>Faire lire le à haute voix le texte par le plus d'élèves possible</p> <p>Corriger les problèmes phonétiques en faisant répéter les mots difficiles à lire</p> <p>Procéder à des jeux de lecture dialoguée si nécessaire</p> <p>Il s'agit ici d'une lecture oralisée avec compréhension : c'est la lecture expressive, elle est importante et doit prendre suffisamment de temps</p>
<p>Evaluation</p>	<p>-Exercices dans le cahier de devoirs (exemple: QCM, questions, Vrai ou faux, etc.)</p>

Activité : ECRITURE – GRAPHISME

Objectifs : Les apprentissages graphiques ont pour objectif principal la maîtrise progressive des gestes et mouvements des différentes parties du corps mobilisés pour écrire, le développement de l'activité perceptive des signes écrits et d'une bonne manipulation des outils scripteurs.

Pour maîtriser le code graphique, l'élève doit être capable de :

- Dominer le support, les outils, les gestes de l'écriture.
- Connaître le sens de l'écriture (de la gauche vers la droite).
- Reproduire des modèles conventionnels : les lettres.
- Assembler ces modèles selon les normes pour écrire des mots, des phrases, des textes.

Principes méthodologiques

Pour amener les élèves à avoir une écriture belle et correcte, il y a un certain nombre de principes à respecter :

- une assise confortable sur du mobilier adapté pour une bonne posture;
- la tenue correcte de l'outil scripteur : il est tenu entre la pulpe du pouce, l'index et appuyé sur le côté du majeur au niveau de sa dernière articulation.
- la décontraction du corps, du bras et du poignet, au fil de l'écriture, le bras se dégageant du corps.

L'enseignant se doit de

- vérifier que l'élève pose bien son poignet sur la feuille (si le poignet est soulevé, le poids portera sur la pointe du crayon et la main est moins mobile) ;
- utiliser des outils scripteurs munis d'une zone de préhension antidérapante ;
- proposer des activités dans lesquelles la variation de la force d'appui sur l'outil est mise en jeu :
- varier les outils scripteurs (craies, crayons, feutres...) et les supports (papier variés, carton plein, plus ou moins résistants) ; faire observer que la craie ne se tient pas exactement comme un crayon, un stylo ou un feutre ; aller à la ligne
- travailler au pinceau (qui se tient poignet levé) : la variation de la pression sur le pinceau génère des traits de largeurs différentes (pleins et déliés) ; maîtriser le geste pour ne marquer la feuille qu'avec la pointe du pinceau...

Démarche

Proposition de démarche pour réaliser une séance d'écriture :

- Installer les élèves dans une posture idéale pour écrire
- Présenter l'objectif de la séance
- Assouplir les articulations
- Proposer une affiche sur laquelle seront écrits plusieurs mots contenant la lettre étudiée (donner le nom de la lettre et indiquer les éléments qui la composent)
- Tracer la lettre (ou les lettres) devant les élèves en verbalisant les différents gestes (je commence..., je monte..., je tourne..., ...)
- Faire verbaliser le tracé par plusieurs élèves conjointement à sa réalisation dans l'espace
- Reproduire par geste la lettre les yeux fermés
- Travailler sur papier libre, pour permettre aux enfants de s'exercer au nouveau tracé
- Différencier selon les difficultés des enfants
- Ecrire la lettre au tableau en détaillant ses parties ; s'assurer que chaque élève voit bien le tableau noir
- Faire inscrire la lettre entre les lignes sur le cahier d'écriture.

LA PRODUCTION D'ECRITS

Objectifs

Apprendre aux élèves à produire des textes écrits variés adéquats à des besoins fonctionnels de la vie en rapport avec les situations de la vie courante, par exemple:

- produire des affiches ;
- écrire une lettre à quelqu'un ;
- écrire un texte pour raconter un événement à quelqu'un ;
- écrire les règles d'un jeu ;
- etc.

Principes méthodologiques

- Pour écrire un texte donné, il faut d'abord l'avoir lu.
- Puisque tout besoin de produire un texte correspond à un type de texte déterminé, il faut maîtriser les caractéristiques des types de textes.
- Maîtriser la production d'un type de texte demande un apprentissage systématique en plusieurs essais.
- Entre les différents essais, l'évaluation formative s'avère capitale.
- En production d'écrits, le point de départ des apprentissages, c'est le Projet d'écriture.

LA PRODUCTION D'ECRITS AU CI/ CP

Au CI/CP, la faiblesse du bagage linguistique des élèves oblige le maître à recourir à des exercices ludiques et motivants, mais surtout à apporter une assistance didactique soutenue et adaptée aux besoins des élèves.

Au nombre des activités possibles, on peut retenir notamment :

- la production de phrases avec des étiquettes – mots
- l'écriture de la légende d'une image, la description d'une scène, la production de dialogues d'une bande dessinée (BD)
- l'écriture des dialogues dans deux bulles (phylactères) vides dessinées au-dessus de deux personnages en communication dans une situation présentée par une ou deux images
- l'écriture d'un court récit à partir d'une suite d'images
- la réponse écrite à une question orale
- La mise en ordre de phrases déjà produites sous forme d'écriture interactive pour reconstituer un texte.

De la démarche de la production de textes au CI/CP

Voici une démarche possible:

Etape 1 : Présentation d'une situation de communication

A partir d'images, de photos, d'une mise en scène, amener les élèves à s'approprier un projet d'écriture. Expliciter la situation de communication (destinataire, but, énonciateur).

Etape 2 : Enonciation collective des idées et d'une ébauche du texte

Faire générer les idées dans la langue parlée par les élèves, les noter au tableau noir. Chercher les mots (nom, verbe, adjectif, organisateur) en français. Faire utiliser les mots dans des phrases isolées.

Faire énoncer des phrases par les élèves et les amener à les mettre en cohérence.

Etape 3 : Première production des élèves

Les élèves produisent leur texte interactivement sous forme de dictée à l'adulte. L'enseignant(e) exploitera les productions qui constituent des mises en situation, afin d'identifier les acquis et les principales difficultés. Cela lui permettra d'affiner sa planification.

Etape 4 : Acquisition des outils indispensables à la production

Observer et utiliser certaines notions propres au texte à produire : par exemple une structure élémentaire d'un récit (début, déroulement, fin), des organisateurs textuels ou des formes verbales, recourir à des productions intermédiaires et proposer une production finale qui elle-même peut encore être révisée.

Il est clair que la maîtrise des outils de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire...) ne peut pas être systématisée à cette étape de l'école élémentaire. L'enseignant peut cependant organiser des exercices structuraux (exercices de substitution, de transformation, d'expansion) qui permettent aux élèves de saisir implicitement l'emploi de certaines notions et structures de phrases.

Formes de production écrite :

Il existe différentes formes de production écrite.

L'écriture interactive

Cette activité se fait dans une collaboration apprenants(es)/ enseignant(e). Les élèves participent à l'élaboration du texte, mais aussi à son écriture au tableau.

Etapas d'une démarche possible

- Définir l'objet de l'activité
- Expliquer le déroulement général : il s'agit pour les élèves de participer à la rédaction d'un texte collectif (proposer ou compléter des phrases, écrire quelques mots au tableau).
- Faire raconter les enfants : faire reformuler certains passages pour une meilleure structuration.
- Mise en texte : les enfants dictent au maître / à la maîtresse leur production. Il / elle les incite à écrire quelques mots au sein du texte collectif en fonction de leur possibilité (mots appris globalement, mots simples mobilisant les correspondances graphophonologiques connues, etc.)
- Relecture : Les élèves lisent la production (avec ou sans l'aide du maître).

La production par groupes

Un groupe de 4 ou 5 élèves écrit un texte dont la teneur et la forme sont discutées au sein du groupe. Des responsabilités peuvent être attribuées : celui qui vérifie l'orthographe, celui qui veille à la cohérence du texte, celui qui relit à haute voix partie par partie pour aider à la progression de l'écriture du texte.

La production écrite individuelle

Cette production autonome demande à l'élève de produire un petit texte, de manière relativement autonome. L'activité peut s'appuyer sur des aides (liste de mots, silhouette de texte, dictionnaires illustrés, textes de référence ...). Cette phase de la progression constitue une transition vers les étapes suivantes (2^{ème} et 3^{ème} étapes).

DEMARCHE DE LA PRODUCTION D'ECRITS AU CE/CM

Détermination du projet d'écriture. Il est bon que le projet d'écriture soit lié à un projet de classe ou de vie de la classe. Il peut se construire pour communiquer à l'écrit au sein de la classe, de l'école, ou avec l'extérieur. (Exemple : Produire un document pour les correspondants).

Identification des caractéristiques du type de texte à produire : lire pour écrire. Découverte de textes supports pour dégager leurs règles de fonctionnement.

La grille suivante, utilisée en groupe ou collectivement, peut permettre de relever certaines de ces caractéristiques :

Titre :		Auteur :	
Indices relevés			
Forme – silhouette du texte			
Ponctuation			
Temps employés			
Lexiques et procédés particuliers			
Mots introducteurs			
Mots-liens			
Types de phrases			
Illustration			
Type de texte :			

Activités sur les outils de la langue nécessaires à la production du texte visé : **vocabulaire, grammaire, conjugaison, orthographe.**

Identification des paramètres de la situation de production : A qui j'écris ? Dans quel but exactement ? Quel est l'enjeu (que va-t-il se passer si mon texte ne convient pas) ? Qu'est-ce que j'ai à dire ? Etc.,

Détermination de critères d'écriture à mettre en œuvre. Etablissement d'une fiche de « critères de réussite » qui, à l'issue de la production, sera cochée par l'élève (auto-évaluation) et par l'enseignant – enseignante.

Exemple d'une fiche de critères de réussite

Type de texte : descriptif. Le portrait.

Projet d'écriture : Réaliser un album sur les élèves de la classe, intitulé *Qui est-ce ?* Cet album sera mis à disposition dans le coin lecture de la classe. Chaque texte sera accompagné d'un dessin représentant l'élève.

	Oui	Non
Ecrire deux paragraphes. Commencer chaque paragraphe en retrait de la marge.		
1 ^{er} paragraphe : se présenter (prénom, âge, caractéristiques physiques, caractère) 2 nd paragraphe : écrire 2 à 4 choses que l'on aime ou que l'on n'aime pas, en donnant des arguments (parce que, car,...)		
Penser à la ponctuation et aux majuscules. Faire attention aux accords (féminin, pluriel, terminaisons des verbes) Se relire.		

Constitution du référentiel, de la banque de mots utiles à la production du texte visé (noms, verbes, adjectifs, expressions, connecteurs, etc.) : les mots trouvés dans la classe sont notés au tableau ou sur une affiche et laissés à la disposition des élèves tout au long de la rédaction.

Rédaction du texte visé dans le projet d'écriture

- **Rédaction du premier jet** : travail individuel (les élèves ont à leur disposition la fiche de critères et le référentiel).
- **Evaluation formative** : les élèves relisent leur copie en fonction de la fiche de critères, la font lire par des camarades et le maître / la maîtresse enregistrent les remarques.
- Le maître organise les remédiations sur les erreurs récurrentes.
- **Rédaction du deuxième jet.**
- **Evaluation sommative** par le maître / la maîtresse.
- **Production finale** : toilettage et mise en valeur des productions. (Dans l'exemple choisi : mise en page définitive, illustration, agrafage des productions pour former « un album »).

Remarque importante

La mention « rédaction du deuxième jet » constitue simplement un point de repère. Il n'est pas question de s'arrêter forcément au deuxième jet. Il est nécessaire de permettre aux élèves d'essayer, trois voire quatre fois avant l'évaluation sommative. Le maître / la maîtresse doit s'inspirer de la pédagogie de la maîtrise et s'efforcer d'amener le maximum d'élèves possible à la réalisation du projet d'écriture. En effet, il ne sert à rien de distribuer de mauvaises notes, il faut donner le temps nécessaire à certains élèves en difficulté (toutes les classes sont hétérogènes, les élèves n'avancent pas au même rythme).

DIDACTIQUE DE LA GRAMMAIRE ET DE LA CONJUGAISON

Objectifs

Ils peuvent être de deux ordres :

- ✚ **pratique** : maîtriser la langue afin de pouvoir comprendre et s'exprimer dans des situations de communication.
- ✚ **théorique** : réfléchir sur le fonctionnement de la langue et être capable d'une certaine abstraction.

Principes méthodologiques

- ✚ tout apprentissage se fera en contexte ;
- ✚ le maniement de la langue doit précéder la réflexion sur la langue. En effet, la maîtrise d'une langue vivante est plus intuitive que réflexive ;
- ✚ les conditions d'emploi des temps en conjugaison sont aussi importantes que leurs formes verbales ;
- ✚ ce n'est pas en apprenant des règles qu'on apprend à parler et à écrire correctement.
- ✚ enseigner une grammaire et une conjugaison pratiques, fonctionnelles, immédiatement utilisables.

Démarche

Etapes	Exemples
--------	----------

<p>Elaboration du corpus</p> <p>A partir d'une situation de communication permettant de manipuler à l'oral l'objet d'étude, élaborer le corpus écrit au tableau.</p>	<p>Etude des pronoms personnels</p> <p>Une situation : un élève demande l'autorisation de sortir : Demander aux élèves de raconter ce qui se passe.</p> <p>Essai 1 : Ibrahima parle avec le maître. Ibrahima demande au maître l'autorisation de sortir. Faire constater les répétitions.</p> <p>Essai 2 : Ibrahima parle avec le maître. Il demande au maître l'autorisation de sortir. Encore répétition de « maître ».</p> <p>Essai 3 : Ibrahima parle avec le maître. Il lui demande l'autorisation de sortir. Voilà le corpus à écrire au tableau.</p>
<p>Observation – Classement</p> <p>Par des manipulations diverses et comparaison, on fera apparaître les similitudes et les différences pour permettre aux élèves de procéder à des classements. La découverte de la règle en sera davantage facilitée. Vérification de la règle sur d'autres corpus ou exemples en vue de l'induction</p>	<p>Faire faire des manipulations pareilles, comparer les différents essais, faire mettre en exergue les petits mots et leur rôle dans le discours.</p>
<p>Théorisation</p> <p>Avec la synthèse des observations, on formulera la règle, oralement et par écrit, accompagnée d'exemples.</p>	<p>La synthèse montrera que ces mots qui remplacent les noms s'appellent « pronoms personnels », etc. Donner d'autres exemples ?</p>
<p>Exercices de renforcement</p> <p>Par des exercices oraux et écrits, renforcer la notion acquise</p>	<p>Proposer des exercices variés.</p>
<p>Evaluation</p>	<p>Proposer un exercice d'évaluation.</p>

DIDACTIQUE DU VOCABULAIRE

Objectifs

La leçon de vocabulaire a pour objectifs d'amener les apprenants à :

- ✚ Maîtriser le sens des mots en remplaçant le mot approximatif par le terme précis par rapport au contexte de son emploi.
- ✚ Maîtriser l'environnement des mots (composition, famille, synonyme, contraire, homonyme...).
- ✚ Maîtriser leur emploi (classe grammaticale, champ lexical, champ sémantique...).
- ✚ Utiliser le dictionnaire pour la recherche des sens inconnus ;
- ✚ Doter l'élève du vocabulaire utile à l'élaboration des types de texte ciblés

Principes méthodologiques

- ✚ La leçon de vocabulaire ne peut se faire qu'à partir d'énoncés en situation. «Un mot n'a pas de sens, il n'a que des emplois». Exemple : le mot «frais» : les frais du voyage/un vent frais/des nouvelles fraîches/du pain frais/des relations fraîches (tendues)/du poisson frais.
- ✚ Maîtriser un mot, c'est également maîtriser son champ lexical et son champ sémantique.
- ✚ Il convient de distinguer le vocabulaire actif et le vocabulaire passif : le vocabulaire actif est celui dont l'enfant se sert ou qu'il réemploie spontanément après apprentissage et le vocabulaire passif est celui que l'élève comprend bien mais qu'il n'utilise guère. Il s'agira souvent dans les leçons de vocabulaire de faire passer certains mots du vocabulaire passif au vocabulaire actif.
- ✚ L'extension est très importante dans la maîtrise du mot : synonymes, contraires, mots de la même famille... le Décret 791165 conseille d'introduire la synonymie dès le CE2.

DEMARCHE POSSIBLE

Le corpus utilisé est souvent un texte. L'étude du mot peut suivre les étapes suivantes :

- ✚ Découverte du mot par des questions précises.
- ✚ Mise en relief du mot (par soulignement ou écriture en couleur).
- ✚ Fixation graphique (épellation, écriture sur les ardoises).
- ✚ Sens du mot dans le contexte : explication du contexte et recherche du sens du mot dans le contexte.
- ✚ Recherche des différents sens du mot (champ sémantique) : recherche de contextes et d'énoncés dans lesquels le mot aura des sens différents et explication des différents sens.
- ✚ Recherche des synonymes ou d'antonymes.
- ✚ Recherche d'homonymes.
- ✚ Recherche d'expressions idiomatiques contenant le mot étudié.
- ✚ Synthèse.
- ✚ Réemploi dans des phrases par les élèves (écrire la meilleure au tableau avec le nom de l'auteur).

Exemple de tableau de synthèse

Mot étudié	Synonymes	Antonymes	Homonymes	Expressions verbales

DIDACTIQUE DE L'ORTHOGRAPHE

Objectifs

Les objectifs de cette discipline sont d'ordre pratique:

- ✚ L'orthographe phonétique qui permet la transcription graphique des sons.
- ✚ L'orthographe lexicale ou orthographe d'usage qui détermine l'écriture d'un mot.
- ✚ L'orthographe grammaticale qui fait appel à différentes règles d'accord à l'intérieur des groupes grammaticaux (groupe verbal, groupe nominal), de la phrase, de la proposition.
- ✚ L'orthographe verbale ou conjugaison (formes des verbes).

Il s'agira, dans tous les cas :

- ✚ De développer le sens de l'observation.
- ✚ De développer l'attention de l'élève pour l'application correcte des règles.
- ✚ De cultiver la mémoire.

Principes méthodologiques

- ✚ Il faut mettre les apprenants devant des situations de communication, pour développer leur vigilance.
- ✚ Faire produire souvent des textes développe le réflexe de veiller à la bonne orthographe.
- ✚ Il faut dédramatiser la dictée et valoriser les réussites. 10 fautes = 0, signifie que celui qui a trouvé 150 mots sur 160 n'a rien réussi.
- ✚ Eviter les stigmatisations, les coups et les frustrations qui conduisent des élèves à dire «je n'écris pas car je ne fais que des fautes». Il faut plutôt convaincre les apprenants qu'ils vont y arriver.
- ✚ Préférer les explications et les situations d'aide à l'acharnement à multiplier les dictées.

Démarche

Etapes de la leçon	Quelques indications
Contrôle des pré-requis	Dans une leçon où l'O.S. est de maîtriser la graphie des sons [õ], [ã], [é] (on, en, in),. Dictée de mots tels que le pont, le savon, les dents, le rang, du pain, plein + Correction.
Constitution d'un corpus	Sur un texte approprié, demander aux élèves de relever des mots contenant les sons «on», «em» et «in». Recueillir le corpus au tableau.

Classement	Faire classer les mots (dans un tableau ou des colonnes) Constater le fait orthographique sur un autre corpus ou d'autres exemples
Théorisation	Faire observer le tableau et faire tirer la règle : le n change en m devant «p» et «b».
Exercices de renforcement	Dictier un petit texte contenant les différents cas de figure et correction collective.
Evaluation	Petite dictée ou texte lacunaire : En ...tend...t, le s... de cloche, les enf...ts se sont rasse...blés dev...t ler classe. Ils se mettent en r...g, en sil...ce. Etc.

MATHEMATIQUES

S'approprier le schéma intégrateur des mathématiques

DOMAINE			
Compétence d'étape			
Activités numériques CB		Activités géométriques CB	Activités de mesure CB
			Activités de résolution de problèmes CB

NB : Dans le domaine Mathématiques, il n'y a pas de sous-domaine

Activité : ACTIVITES NUMERIQUES

Objectif(s) spécifique(s)

Les activités numériques ont pour objectifs :

- d'initier l'enfant au langage mathématique ;
- de l'amener à la maîtrise de la numération décimale (0 à 100 pour la 1ère étape, 0 à 100 000 pour la 2ème étape avec l'introduction des décimaux, grands nombres, nombres décimaux, nombres fractionnaires et nombres complexes à la 3ème étape) ;
- de l'amener à la maîtrise du sens et des techniques opératoires ;
- de l'initier au calcul mental.

Principes méthodologiques

D'une manière générale, les principes suivants sont préconisés dans la mise en œuvre des activités mathématiques et il convient d'en tenir compte : Le principe d'activité : C'est par sa propre exploration et non par référence à l'expérience d'autrui que l'enfant construira la connaissance ;

- Le principe de constructivité : L'analyse et la pensée intuitive, précédant toujours l'analyse et la pensée réflexive, il faut laisser l'enfant se heurter à la difficulté, procéder par essais erreurs et rectifications.
- Le principe de variabilité : Il faut par exemple varier le matériel (variabilité perceptuelle), varier les positions des figures géométriques (variabilité positionnelle), varier les paramètres (variabilité mathématique)
- Le principe de progression : aller du concret à l'abstrait en passant par le semi concret.
- Le principe d'autocorrection : L'enfant progresse en corrigeant lui-même ses erreurs.

Démarches possibles

Au CI/CP, l'enseignement des activités numériques peut se dérouler suivant le plan suivant :

Appropriation du matériel (présentation et essai d'utilisation)

Il s'agit d'un moment de familiarisation des élèves avec le matériel qu'ils auront à manipuler.

Pour ce faire, le maître ou la maîtresse procédera à la vérification individuelle de la disponibilité du matériel.

Calcul mental

C'est l'occasion de dérouiller l'esprit, d'une mise en train. Le calcul mental est utile pour les besoins de la vie quotidienne et participe au développement d'un certain nombre d'aptitudes telles que la mémoire, l'intelligence, l'imagination, le sens critique...

Révision

Elle porte généralement sur la dernière leçon et a pour objectif de contrôler le niveau de maîtrise des acquisitions précédentes et/ou de les consolider

Acquisition

1^{ère} Phase : Activités libres (observation, manipulation, schématisation et verbalisation)

2^{ème} phase : Activités dirigées (analyse des procédures et des résultats et synthèse)

3^{ème} phase : Evaluation (réinvestissement immédiat des acquis et leur transfert dans des situations nouvelles).

Au CE/CM, comme à la première étape, on distingue généralement les moments suivants: l'appropriation du matériel, le calcul mental, la révision, l'acquisition.

➤ **Appropriation du matériel** (cf. 1^{ère} étape)

➤ **Le calcul mental**

Au CE/CM, il s'agira toujours d'une leçon d'acquisition systématique ou de consolidation avec pour chacune une démarche particulière (cf. cours calcul mental). Le calcul se fait souvent à l'aide du Procédé La Martinière(PLM) qui a l'avantage de permettre un contrôle collectif efficace en gagnant du temps.

➤ **La révision** (cf. CI/CP)

➤ **L'acquisition**

- **1^{ère} Phase** : Situation problème

C'est le moment où l'enfant est en contact avec l'objet d'étude. Les situations problèmes doivent être tirées de la vie courante, du vécu quotidien de l'enfant.

- **2^{ème} Phase : Activités libres**

Les élèves s'approprient la situation et les consignes. Par tâtonnement, par leurs propres moyens, ils s'exécutent individuellement et/ou en groupes pour essayer de découvrir la règle, la technique, la formule, le nombre, etc. à acquérir.

3^{ème} Phase : Activités dirigées

Le maître organise le compte rendu et les échanges. En collaboration avec les élèves, il fait analyser les résultats et procédures permettant d'aboutir à la synthèse.

4^{ème} Phase : Evaluation

Le maître propose des exercices d'application, des situations de réinvestissement immédiat des acquis, des situations de transfert.

Activité : Activités géométriques

Objectif(s) spécifique(s)

- A la première étape, il s'agira d'aider l'enfant à pouvoir se situer dans un espace réel ou représenté, à représenter graphiquement des trajectoires simples parcourues ;
- A la deuxième étape, les élèves devront pouvoir découvrir et construire l'espace, étudier les solides et figures géométriques simples, utiliser à bon escient les outils (règles, équerres, compas) ;
- A la troisième étape, l'étude sera plus poussée et ira jusqu'aux transformations ponctuelles.

Principes

A la première étape, pour l'étude des notions, c'est l'opposition qui est d'abord perçue puis, on pourra installer progressivement une gradation qui permet de situer des termes intermédiaires, des contrastes relatifs (gauche/droite, sur/sous, intérieur/extérieur).

Pour l'étude des objets géométriques, les activités devront être conduites dans un premier temps, à partir d'objets physiques réels qui, bien que complexes, sont plus proches de l'expérience des enfants : des boîtes de toutes sortes, emballages divers, etc.

Au CE/CM, la géométrie sera pour l'essentiel un enseignement du tracé géométrique. A ce propos, Louis Legrand rappelle que « Toute définition abstraite doit être la prise de conscience réfléchie d'une construction préalable. Ainsi les propriétés des figures abstraitement énoncées ne doivent pas résulter d'une observation, mais elles doivent exprimer une règle de construction ».

De ce point de vue, la construction du carré est donc « psychologiquement et logiquement la définition du carré ».

Démarches

AU CI/CP

Pour l'étude des notions :

Révision :

Contrôle et consolidation des acquis

Situations agies :

Situations vécues où l'enfant est impliqué lui-même ; situations transposées où l'enfant met en relation des objets extérieurs à lui

Verbalisation :

Toute action sera accompagnée de verbalisation (au besoin en langue nationale mais sans abus)

Situations représentées :

Représentation des situations agies

Abstraction de la notion :

Les situations agies, verbalisées et représentées permettent d'abstraire la notion, qui devient un outil que l'enfant emploie dans d'autres contextes.

Pour l'étude des objets géométriques :

Révision

Contrôle et consolidation des acquis

Observation

Introduction de l'objet géométrique à partir de l'observation d'objets divers du milieu

Reproduction (libre puis dirigée) :

Copie, dessin de l'objet

Description

Utilisation du vocabulaire adéquat

Transfert

Confection de matériel

AU CE/CM

Révision

Contrôle et consolidation des acquis

Observation

- Mettre la figure construite à la disposition des élèves
- Faire manipuler librement l'objet
- Faire reconnaître des formes identiques dans l'environnement

Construction libre

Manipulation par pliage, découpage, traçage, etc. constituent les activités principales des élèves dans cette phase, pour résoudre librement le problème de construction qui leur est soumis

Communication :

Les productions individuelles ou de groupes sont appréciées par toute la classe au regard du modèle. C'est l'occasion de verbaliser les découvertes (certaines propriétés).

Construction dirigée :

Maître et élèves réalisent l'objet selon des méthodes appropriées (tenir compte des critères de distance, de parallélisme, d'angle, de bon usage des instruments géométriques)

Analyse/synthèse :

Maître et élèves passent à la description des caractéristiques ou propriétés essentielles de l'objet géométrique étudié. Cette analyse débouche sur une synthèse consistant à définir la figure.

Contrôle :

Emploi immédiat des propriétés découvertes pour construire l'objet géométrique

Réinvestissement :

Transfert des acquis dans d'autres situations

Activité : Activités de mesure

Objectif(s) spécifique(s)

Son objectif principal n'est plus la familiarisation de l'enfant avec les unités légales comme en système métrique, mais plutôt :

- d'initier l'enfant à la mesure par des activités concrètes effectives ;
- de lui apprendre à utiliser le système international de mesure.

L'élève va ainsi pouvoir découvrir la mesure, mesurer et évaluer des grandeurs, organiser les grandeurs en systèmes (longueurs, capacités, masses, aires, volumes, monnaie...). Toutes ces

activités participent à la structuration de l'espace et à l'adaptation au temps vont contribuer à ce que l'enfant prenne mieux conscience du monde physique.

Principes méthodologiques

Mesurer une grandeur, c'est lui associer un nombre, l'unité de mesure étant ce qu'on appelle couramment l'étalon qui est choisi suivant certains critères. Le processus qui associe un nombre à tout objet est appelé mesurage. Ce sont les opérations qui permettent :

- de dégager le besoin de mesurer ;
- de construire ou de choisir les outils et techniques adaptés ;
- d'utiliser ces techniques et outils en vue de déterminer un nombre.

La notion de mesure suppose :

- la capacité de considérer des objets sous le rapport d'une grandeur particulière ;
- l'invariance de cette grandeur pour chaque objet quels que soient la disposition, l'éloignement, etc. ;
- la capacité de comparer deux objets si c'est possible (comparaison directe), sinon la capacité de comparer deux objets à un troisième (comparaison indirecte avec un élément de référence arbitraire ou conventionnel) ;
- la capacité de reporter cet intermédiaire (unité) ou de le subdiviser (comparaison indirecte à l'aide d'un système d'éléments de référence non structuré ou structuré) ;
- la capacité d'associer un nombre qui sera la mesure de cet objet par rapport à cette unité.

Il faudra proposer à l'enfant une suite de situations à l'issue desquelles il va découvrir la nécessité de passer par des techniques intermédiaires :

- Comparaison directe ;
- Comparaison indirecte à l'aide d'un élément de référence arbitraire (empan, pas, coudée, bâton...) puis conventionnel (m, dm..) ;
- Comparaison indirecte à l'aide un système d'éléments de référence non structuré (une bassine, bouteille, une tasse...), puis structuré (le litre et ses sous multiples).

L'apprentissage de la mesure repose avant tout sur l'habitude quotidienne de la mesure effective et sur la constitution, par la mesure effective, des schèmes opératoires de la pensée abstraite. Sans cette habitude, l'enseignement de la mesure ne saurait que monter des mécanismes verbaux. Il ne s'agit pas de considérer la mesure effective par chaque élève comme une simple illustration facultative d'une leçon, mais au contraire de la regarder comme la substance même de l'apprentissage. Une leçon sur les mesures de masse sans balance ni pesées ne veut rien dire pour l'enfant.

Démarches possibles

1^{ère} étape

Première phase

Mise en situation : le maître place les élèves dans une situation qui les amènent à éprouver le besoin de mesurer

Deuxième phase

Recherche : le maître organise la classe en groupes et veillera à l'absence d'instruments conventionnels dans l'environnement immédiat. Cette situation amène les élèves à chercher des instruments appropriés (unités arbitraires) qu'ils utiliseront pour faire des mesurages.

Troisième phase

Mise en commun : Communication mettant en évidence la difficulté résultant de l'emploi d'étalons variables (le maître organise le compte rendu des activités de mesurage, fait remarquer l'impossibilité de comparer, de ranger les performances à partir d'étalons différents, d'où la nécessité d'utiliser un seul instrument par convention)

Quatrième phase

Découverte et analyse : description et caractérisation de la nouvelle unité, c'est-à-dire de l'unité conventionnelle retenue (le maître fait choisir un étalon et demande aux élèves de procéder à nouveau au mesurage pour ensuite faire la comparaison des résultats obtenus, emploi de l'unité conventionnelle pour effectuer d'autres mesures, comparaison à d'autres unités, etc.)

Cinquième phase

Evaluation : proposer des exercices d'activités de mesure multiples et variées

Démarche aux 2e et 3e étapes

Première phase

Mise en situation : le maître place les élèves dans une situation qui les amènent à éprouver le besoin d'utiliser un instrument de mesure

Deuxième phase

Recherche : le maître organise la classe en groupes et les invite à s'exécuter en l'absence d'instruments conventionnels

Troisième phase

Mise en commun : Le maître organise le compte rendu des activités de mesure (démarches utilisées, résultats obtenus, résultats exprimés par un nombre suivi d'une unité)

Quatrième phase

Découverte et analyse :

- Découverte de la nouvelle unité
- Emploi de la nouvelle unité pour effectuer d'autres mesures
- Comparaison à d'autres unités, etc.

Cinquième phase

Evaluation : proposer des exercices d'activités de mesure multiples et variées

ACTIVITES DE RESOLUTION DE PROBLEMES

Objectifs

Les objectifs de cette discipline, plus méthodologiques que notionnels, sont de développer chez les élèves un comportement de recherche et des compétences d'ordre méthodologique :

- émettre des hypothèses et les tester
- faire et gérer des essais successifs
- élaborer une solution originale et en éprouver la validité
- argumenter

Ces activités peuvent enrichir leur représentation des mathématiques, développer leur désir de chercher, leur capacité de résolution de problèmes et la confiance qu'ils peuvent avoir dans leurs propres moyens

Principes méthodologiques

Des études psychologiques ont révélé que la capacité de résoudre des problèmes apparaît tardivement chez l'enfant et que la difficulté d'abstraire et de se mouvoir dans l'abstraction constitue un obstacle à l'entraînement au raisonnement mathématique. Aussi, Louis Legrand

recommande-t-il, entre autres, le respect du principe suivant : « pour qu'un problème soit compris à l'école élémentaire, il faut d'abord qu'il soit vécu. » Les situations sur lesquelles portent les problèmes peuvent être issues de la classe, de la vie courante, des jeux, etc.

Dans cette logique il est indiqué, dans le cheminement vers l'abstraction, de respecter la progression suivante :

- au CI/CP, manipulation conduisant à la représentation correcte de la situation qui peut être sous forme d'énoncé, de dessin, de schéma ou de tableau
- au CE, manipulation conduisant au schéma puis à la compréhension abstraite ;
- au CM, utilisation du schéma conduisant à la compréhension abstraite

Démarche

Phase 1 : présentation de la situation problème

Lecture et explication de la situation

Vérification de la compréhension

Phase 2 : *Exploration individuelle puis en groupe*

Recherche et résolution individuelle du problème puis en groupe

Phase 3 : *Mise en commun, débats et validation*

Compte rendu et échanges sur les productions, les stratégies de solution et les résultats

Résolution du problème pour valider les réponses retenues

Phase 4 : *Institutionnalisation (analyse/synthèse)*

Faire analyser les solutions retenues en ayant recours à au moins une autre situation similaire pour dégager les invariants dans les situations présentées.

Faire tirer la ou les règle(s)

Contrôler les acquis (Consolidation)

Phase 5 : *Réinvestissement*

Propose d'autres situations de la même famille.

Education à la Science et à la Vie sociale (ESVS)/ Education physique sportive et artistique (EPSA)

S'approprier le schéma intégrateur de l'ESVS/EP SA

DOMAINES	SOUS DOMAINES	ACTIVITES	THEMES TRANSVERSAUX
DOMAINE 1 Education à la science et à la vie sociale		Histoire	
		Géographie	
	SOUS DOMAINE 1 Découverte du monde	Initiation scientifique et technologique	PREMST (Programme de Renforcement de l'Enseignement des Mathématiques, des Sciences et de la Technologie)
	SOUS DOMAINE 2 Education au développement durable	Vivre dans son milieu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environnement ▪ Population Santé
		Vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Genre ▪ Paix, citoyenneté et droits humains

			Education religieuse
DOMAINE 2 Education physique, sportive et artistique	SOUS DOMAINE 1 Education physique et sportive	Activités physiques	
		Activités sportives	
	SOUS DOMAINE 2 Education artistique	Arts plastiques	
		Education musicale	
		Arts scéniques	

Activité : HISTOIRE

Objectifs spécifiques à la première étape (CI.CP)

Au CI/CP, l'accent est mis sur la structuration et la mesure du temps personnel et social, conformément à l'âge mental de l'enfant chez qui le temps historique se développe très lentement. On vise à aider les élèves à :

- Prendre conscience que le temps s'écoule (battements de mains, marche au pas, matin, midi, soir, jour, nuit, etc.)
- Comprendre que le temps s'ordonne : (antériorité, simultanéité, postériorité, hier, aujourd'hui, demain, évènements vécus selon leur ordre de succession, etc.)
- Comprendre que le temps se mesure et se représente (lent, rapide, long, court, plus longtemps, moins longtemps, c'est long, c'est court, jeune, vieux, etc.)
- Découvrir des faits, des évènements et des phénomènes dans leur milieu et indiquer leur fréquence (heure de rendez-vous, repas, film, tant de fois, plus fréquent, moins fréquent, lever ou coucher du soleil, etc.)

Objectifs spécifiques à la deuxième étape (CE1 / CE2)

- Découvrir et développer la notion de temps historique appliqué aux cadres et espaces familiers de l'enfant (hier, aujourd'hui, demain, cette année, l'année dernière, il y a longtemps, âges des élèves, histoire de sa famille, histoire de l'école, etc.)
- Susciter la curiosité par le développement d'un esprit de recherche qui s'appuie sur le milieu proche :
 - Découvrir l'histoire du quartier ou du village (origine, développement et transformation, organisation sociale, cérémonies familiales, etc.)
 - Découvrir l'histoire de la commune ou communauté rurale (origine, développement et transformation, organisation sociale, administrative, etc.)
- Avoir des repères précis permettant de prendre conscience de la notion de progrès, des faits et personnages marquants et découvrir l'organisation sociale, politique et économique des royaumes du Sénégal d'autrefois (la pêche, la chasse, la cueillette, le feu, la religion, l'habitat, évènements saillants de sa propre localité, personnages marquants de sa propre localité, principaux royaumes du Sénégal, etc.)

Objectifs spécifiques à la troisième étape (CM1 / CM2)

- Renforcer et consolider les acquis antérieurs
- Développer la capacité d'analyse et d'interprétation des faits, des évènements et des documents collectés dans le milieu (observation de vestiges, enquêtes, études documentaires)
- Réfléchir sur le passé pour comprendre le présent et mieux agir dans le futur

- Etablir des corrélations entre les faits historiques
- Engager les élèves à participer à des actions de sauvegarde des documents, objets, sites et monuments historiques de la localité

Principes

Il s'agira essentiellement :

- D'apprendre à l'enfant à situer sur la trame chronologique des faits saillants, des événements marquants et de découvrir leur interrelation
- De s'attacher aux aspects de la vie en société, de la civilisation et du progrès réalisé par l'homme
- D'une leçon vivante, anecdotique (Contes, comptines, légendes, récits) et pittoresque (cf Instruction Officielles (IO) de 1978)
- De ne pas travailler devant les enfants, mais de travailler avec eux
- De mettre plus l'accent sur les objectifs méthodologiques (enquête, analyse documentaire, visite de sites, etc.) que sur les objectifs cognitifs même si ces derniers continuent d'avoir une importance indéniable
- De privilégier la démarche d'investigation qui semble bien indiquée pour atteindre les objectifs méthodologiques

Démarche

Il n'existe pas une démarche standard. Plusieurs paramètres pourraient déterminer la démarche que l'enseignant suivra : objet d'étude, objectifs, cibles, contexte, etc. Démarches possibles :

Au CI/CP :

Révision :

Le maître interroge sur les acquis précédents, interroge sur les prérequis (ce qui facilite la compréhension de la leçon du jour)

Imprégnation :

Présentation et observation du matériel qui sera utilisé.

C'est une phase de familiarisation avec le matériel

Situations agies :

Les activités sont réalisées une à une, l'élève observe, manipule, situe, agit. Le maître facilite, soutient, oriente et accompagne

Verbalisation :

Toute action sera accompagnée de verbalisation (en français ou en langue nationale mais sans abus). C'est une phase nécessaire vers l'abstraction.

Représentation ou schématisation :

Elle permet à l'élève de représenter des situations agies

Abstraction de la notion :

Les situations agies, verbalisées et représentées permettent d'abstraire la notion, qui devient un outil que l'enfant emploie dans d'autres contextes (occasion de consolidation de la notion)

A CE/CM :

Etapes	Rôles du maître	Activités des élèves
REVISION	- Interroge sur les acquis précédent -Interroge sur les pré-requis (ce qui facilite la compréhension de la leçon du jour)	Répondent aux sollicitations du maître (questions et consignes)
MISE EN SITUATION	-Présente le fait historique -Suscite des interrogations -Fait dégager les axes de recherche	-S'approprient la situation -Formulent des interrogations -Participent à la formulation des questions de recherche
RECHERCHE D'INFORMATIONS	-Oriente vers les sources d'information : sites, documents, bibliothèques, etc. -Aide à choisir ou à élaborer les techniques et outils de recueil d'informations : visites, interviews, analyse documentaire, grilles, questionnaire, etc.	-Participent au choix ou à l'élaboration des techniques et des outils -Mènent les activités de recherche individuelle ou en groupes
ANALYSE	-Organise la mise en commun dans les groupes -Organise la confrontation des résultats -Aide à organiser les informations recueillies -Apporte les clarifications nécessaires	-Echange dans les groupes, harmonisent les réponses -Organisent les informations recueillies
SYNTHESE/CONCLUSION	-Aide à stabiliser les résultats « à retenir » (résumé, carte, frise, maquette, etc.)	-Participent à l'élaboration de la synthèse
EVALUATION	-Propose des exercices de contrôle : travaux écrits, activités de réalisation de carte, remplissage de blason	-S'exécutent

Activité : GEOGRAPHIE**Objectif(s) spécifique(s)**

Maîtriser la didactique de la géographie à l'école élémentaire.

De manière générale, la géographie a pour objectifs de faire découvrir :

- les caractéristiques de l'espace naturel et de l'espace créé par l'homme producteur et consommateur
- l'interdépendance de certains phénomènes naturels
- l'interrelation entre l'homme et son milieu

Il s'agit plus particulièrement d'amener les élèves à :

- structurer l'espace (surtout en première étape)

- développer des aptitudes : observer, reconnaître, classer, mettre en relation, juger, apprécier, savoir représenter
- maîtriser un vocabulaire géographique de base
- utiliser des techniques simples et des outils d'orientation
- maîtriser des techniques de lecture, de traçage de plan, de carte...

Principes méthodologiques

«L'enseignement de la géographie sera essentiellement fondé sur l'observation attentive et régulière des phénomènes naturels directement perceptibles ou de leur représentation (gravures, photographies, modèles réduits...). Observer, localiser, décrire, comparer, expliquer, telle est la démarche qui devra guider le maître» Institut pédagogique Africain et Malgache (IPAM), de 1978.

A ce titre, il convient de d'observer un certain nombre de principes directeurs :

- L'intérêt et la motivation : pour qu'une investigation soit fructueuse, elle doit être sous-tendue par une véritable motivation (donner du sens aux recherches à entreprendre) ;
- La concrétisation : mener l'observation sur le terrain ou à défaut, recourir à des photos, schémas, cartes, maquettes, etc. L'observation doit ainsi porter sur le réel ou son substitut ;
- La globalité : par respect au syncrétisme enfantin, l'on partira toujours du global vers les éléments ;
- L'activité : la leçon sera faite avec les élèves ; le maître doit tout entreprendre pour faciliter leur implication en faisant recours aux techniques d'enquête, de recherche documentaire ...)

Démarche

Observation libre : Mettre en contact avec l'objet d'étude, recherche, tâtonnement

Observation dirigée : Faire analyser les productions, explication et comparaison

Synthèse : Faire le point sur ce qu'il convient de retenir.

Réinvestissement : renforcement des acquis et transfert dans d'autres situations.

Activité : Initiation Scientifique et Technologique (IST)

Objectif(s) spécifique(s)

Maîtriser la didactique de l'initiation scientifique et technologique à l'école élémentaire.

Objectifs conceptuels

- Acquérir des notions fondamentales de temps, d'espace, de causalité, de vie (reproduction, nutrition, croissance, locomotion, adaptation) ;
- Découvrir progressivement la notion de loi scientifique ;

Objectifs éducatifs

- affiner les sens, les habiletés, l'observation, la capacité à abstraire ;
- développer la curiosité, l'objectivité, le goût de l'effort, l'esprit critique, le travail de groupe ;
- Découvrir la finalité de l'objet technologique, son fonctionnement et ses règles de construction
- formuler clairement un problème, émettre des hypothèses, expérimenter, s'informer, communiquer, classer et mesurer.

Au fur et à mesure des progrès de l'enfant, les attentes seront plus précises. Les objectifs viseront un niveau supérieur d'organisation du temps et de l'espace et demanderont une meilleure capacité d'observation, d'analyse et de synthèse.

Principes méthodologiques

- la méthode est concrète, active, fondée sur l'observation, l'expérimentation et l'interprétation pour l'acquisition d'un véritable esprit scientifique ;
- le concret n'est qu'un point de départ qui tient sa valeur de ce qu'il permet d'atteindre l'explication. Les choses n'instruisent pas en elles-mêmes ; leur rôle est de provoquer des questions et d'aider à les résoudre ;
- les lieux d'investigation sont diversifiés : classe, cour, jardin scolaire, poulailler, musée, bergerie, atelier d'artisan... ;
- pour les êtres vivants, l'étude doit consister à mettre en évidence les problèmes d'adaptation (relations organes/mode de vie par exemple) ainsi que les grandes fonctions biologiques (locomotion, nutrition, respiration, reproduction, etc.) ;
- lorsque l'étude porte sur des objets technologiques, c'est la destination (usage, utilité), le fonctionnement et les règles de construction qui doivent guider l'enseignant ;
- pour les phénomènes physiques et chimiques, c'est la loi qui les explique, qui commande ce que l'on doit chercher à redécouvrir ;
- les nouvelles acquisitions doivent faire l'objet d'un réinvestissement pour conférer aux acquisitions scientifiques et technologiques leur caractère pratique et utilitaire.

Démarches

Selon que l'on cherche à construire une connaissance scientifique ou que l'on veuille comprendre ou réaliser un objet technologique, la démarche pédagogique va légèrement varier.

Démarche expérimentale /scientifique

Etapes	Explications
observation et problématisation	C'est un moment d'observation libre et de questionnement ; elle motive et sert de déclencheur à l'activité de recherche. Les élèves sont devant une situation qui suscite leur étonnement ; elle fait naître le désir de comprendre. L'intérêt des élèves pour apprendre s'éveille. Cette observation est plus fructueuse lorsqu'elle est menée en groupe.
Formulation d'hypothèses	Après la collecte d'informations, une ou plusieurs hypothèses sont formulées. C'est une anticipation sur le résultat de l'expérience comme représentation de la solution, des explications ou des réponses possibles. Les échanges au sein du groupe permettent de choisir une ou plusieurs (à limiter) hypothèses à expérimenter (la ou les plus vraisemblables).
Expérimentation /Recherche	Un dispositif expérimental est élaboré et mis en œuvre. Il décrit les conditions et le déroulement des expériences à mener. Par l'observation et la mesure, entre autres, les élèves recueillent des données sur l'objet d'étude. L'expérimentation permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses choisies.

Résultats /Interprétation /Constats	Les résultats obtenus par chaque groupe sous forme d'interprétations et de conclusions sont communiqués puis confrontés avec ceux des autres groupes pour aboutir à une production commune validée par le maître. Cette phase mène à la mise en évidence des relations, au principe explicatif. En somme, elle est marquée par la mise en cohérence des connaissances scientifiques à retenir.
Evaluation	Les activités d'évaluation permettent de renforcer et de contrôler les acquis.
Réinvestissement	Les connaissances acquises sont réinvesties dans les comportements au quotidien. L'élève adopte des modes d'explication plus rationnelle des phénomènes.

Démarche d'ordre technologique

Etapes	Explications
Situation didactique	Elle motive l'élève et déclenche son intérêt pour l'objet à étudier. C'est une phase qui prépare à l'auto-apprentissage marquée par le tâtonnement expérimental (essai/erreurs), l'autonomie et la recherche active, la formulation d'hypothèses.
Analyse/Recherche Expérimentation	Elle permet de comprendre le fonctionnement de l'objet qui est démonté, remonté. L'élève apprend en somme à manier l'objet à découvrir son mode de fonctionnement et à l'utiliser.
Formalisation	C'est la phase de mise au point des acquis s notionnels, d'apports d'informations. Elle dépasse le simple apprentissage de l'utilisation de l'objet pour faire découvrir son utilité, son fonctionnement par le démontage, le remontage et la fabrication
Evaluation	Les activités d'évaluation permettent de renforcer et de contrôler les acquis.
Réinvestissement	Les savoir-faire acquis sont réinvestis dans les actions au quotidien.

Activité : Vivre dans son milieu

Objectifs : Maîtriser la didactique de vivre dans son milieu à l'école élémentaire

De manière générale, «Vivre dans son milieu» permet à l'enfant d'appréhender la complexité du monde dans lequel il vit dans ses dimensions relatives aux questions d'environnement, de population et de santé tout en le préparant à un monde plus épanouissant.

De façon plus spécifique, il s'agit pour l'élève de :

- prendre conscience des problèmes d'environnement de son milieu et de développer ses capacités à leur trouver des solutions pertinentes et adaptées (propositions, attitudes ou actions) ;
- prendre conscience des problèmes de population de son milieu et de développer ses capacités à leur trouver des solutions pertinentes et adaptées (propositions, attitudes ou actions) ;

- prendre conscience des problèmes de santé de son milieu et de développer ses capacités à leur trouver des solutions pertinentes et adaptées (propositions, attitudes ou actions).

Principes méthodologiques

«Vivre dans son milieu» repose sur les principes méthodologiques suivants :

- démarche participative qui sensibilise sur les problèmes d'environnement, de population et de santé et stimule la réflexion sur la recherche de solutions ;
- culture du principe de solidarité dans l'espace et dans le temps ;
- développement du sens des responsabilités individuelles et collectives ;
- visites de sites et étude de cas orientées vers la recherche de solutions à des problèmes du milieu ;
- organisation de l'école et de la classe dans le sens des objectifs visés.

Démarches

Dans le domaine des problèmes d'environnement et de santé, il s'agit particulièrement d'une démarche de résolution de problèmes qui comporte les phases suivantes :

Phases	Explications
Phase d'observation, d'étonnement et de questionnement	L'élève est mis en contact avec la situation-problème (visite de site, observation d'images, étude de cas, enquête ou résultats d'enquête, etc.) pour éveiller son intérêt et l'amener l'élève à s'interroger. Cette prise de contact doit être assez libre ; il faut accorder suffisamment de temps à cette phase.
Exploitation /Analyse	A partir d'une observation dirigée (questions/réponses, échanges entre élèves), le maître amène les élèves à identifier le problème majeur (absence, déficit, déséquilibre, dysfonctionnement, etc.). Le problème à étudier doit être proche du vécu de l'élève pour lui permettre de mener un travail d'analyse. Les causes et les conséquences du problème sont identifiées puis analysées sous différents aspects. Des solutions sont proposées ; les plus pertinentes sont retenues.
Récapitulation	En collaboration avec les élèves, le maître reprend la trame générale des acquisitions
Synthèse	c'est le moment de la mise en cohérence : problème – causes– conséquences – propositions de solutions. C'est aussi un moment de contrôle des apprentissages.
Réinvestissement	Les acquis seront réinvestis dans d'autres situations similaires. Ils devront servir également de règles de conduite sous la surveillance du groupe.

A propos des problèmes de population, l'option portera sur la démarche de clarification des valeurs :

Phases	Explications
Mise en situation /Imprégnation	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un moment d'appropriation du problème. Les élèves sont mis en situation. Le prétexte peut porter sur une situation vécue, une situation simulée ou une histoire narrée. Les situations fortuites qui entrent dans le cadre du programme constituent des occasions privilégiées à exploiter. Il convient, toutefois, d'éviter de choisir des situations qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent blesser les élèves. - Le maître accompagne les élèves dans la compréhension globale du problème posé.
Exploitation /Analyse	<p>C'est un moment de débat libre. Le maître organise la discussion dans les groupes (ou en plénière) pour faire apparaître tous les points de vue. Ceux-ci sont souvent très tranchés et de nature opposée (bien / mal, juste / injuste, vrai / faux, etc.). Tous les points de vue sont dignes d'intérêt, donc de respect. L'essentiel est de fonder son choix dans la limite des codes moraux qui fondent la vie en communauté. Les railleries et les chahuts sont à bannir. Les élèves doivent être éduqués à la tolérance et au respect de l'opinion d'autrui.</p>
Appréciation et choix	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise systématique et réflexion critique pour dégager les avantages et les inconvénients de chaque option. Cette phase peut amener des élèves à modifier volontairement leurs représentations du problème pour en avoir eu une perception plus précise. - Les élèves opèrent et expriment librement leur choix qui sont justifiés et argumentés
Réinvestissement	<p>Les conclusions ou les choix retenus devront inspirer et éclairer les conduites futures des élèves.</p>

Activité : VIVRE ENSEMBLE

Objectifs : Maîtriser la didactique de vivre ensemble à l'école élémentaire

Il s'agit, pour une insertion sociale harmonieuse, de :

- former l'enfant en développant la conscience morale, le sens de la solidarité, de l'amour du prochain, les qualités d'honnêteté, de sincérité, de respect de l'autre et l'amour du travail bien fait ; former le futur citoyen, en développant le sens des devoirs, des responsabilités, l'esprit patriotique et de participation positive aux affaires de la société ;
- faire connaître à l'élève ses droits, ses devoirs et ceux des autres et les lui faire respecter ;
- développer chez l'élève un sentiment d'appartenance à des valeurs communes ;
- apprendre à l'élève à régler les conflits de façon pacifique et loyale ;
- apprendre à l'élève à exercer un contrôle responsable en participant de manière informée et éclairée aux prises de décisions.

Principes méthodologiques

- Priorité accordée au développement de bons comportements ;
- saisie des opportunités qu'offre la vie quotidienne, pour faire un enseignement occasionnel : situations de vie, en relation avec d'autres disciplines ;
- organisation de la classe et de l'école selon les principes enseignés pour que l'élève ait à les vivre et à les pratiquer (coopérative scolaire, gouvernement scolaire, activités para et péri-scolaires, etc.) ;
- accompagnement de l'enfant dans les différents moments de sa vie en classe comme à l'extérieur ;
- instauration d'un climat d'échanges et d'un style de vie dans la classe qui mettent les élèves en confiance, développent le sens de la solidarité, de l'entraide, favorisent un équilibre entre le respect des contraintes de la vie de groupe et un accès progressif à l'autonomie.

Démarche

La démarche sera dynamique. Il s'agira de mettre les élèves en situation pour les amener à s'approprier les principes de citoyenneté, de démocratie, de paix, de respect des droits et de la diversité. A titre indicatif, voici une démarche possible pour conduire des leçons de «Vivre ensemble».

Présentation ou rappel de la situation de départ : Mettre en contact avec l'objet d'étude

Analyse et discussions : Compte rendu, analyse et discussions

Synthèse : Récapitulation, rappelle les normes, les principes ou valeurs justifiant les choix

Evaluation : Proposition des études de cas (faits divers scolaires ou de société)

EDUCATION PHYSIQUE, SPORTIVE ET ARTISTIQUE

Activité : ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Objectifs spécifiques :

Au CI/CP il s'agit d'initier l'enfant au jeu, aux exercices d'ordre, d'attention, de débrouillardise et de lui donner les premiers éléments d'une maîtrise corporelle.

À partir du CE1, il s'agit d'assurer son éducation corporelle en le familiarisant avec le sport par la pratique des formes adaptées de la compétition.

Principes méthodologiques

La méthode pédagogique est simple. Elle est basée sur l'intérêt, le jeu apparaissant comme l'instrument privilégié en vue d'un enseignement attrayant le seul qui, à cet âge, soit véritablement accepté. En conséquence, il sera question de :

- Utiliser le plus souvent le jeu et les formes jouées pour aider à la socialisation.
- Respecter les rythmes biologiques en alternant activité et repos
- Proscrire les exercices physiques intenses.
- Diversifier les rôles de l'apprenant : acteurs, spectateurs, arbitres.
- Proposer des exercices, des jeux et des activités globales et variées (éviter toute forme de spécialisation).

Moyens pédagogiques :

Au CI-CP : A la première étape, les possibilités physiques de l'enfant ne sont pas encore bien développées et son égocentrisme rend difficile toute possibilité de travail en équipe. L'essentiel de l'activité d'éducation physique à cet âge portera sur des exercices sollicitant l'ordre, l'adresse, l'attention, la débrouillardise, sur de petits jeux moteurs et sensoriels simples. Le maître a la possibilité de recourir aux jeux traditionnels adaptés.

Le législateur à ce niveau parle d'ailleurs d'activités physiques et sportives avec des séances de 30mn.

A partir du CE1 :

Les élèves seront initiés progressivement aux sports de masse grâce au procédé de compétition multiple par équipes communément appelé P.C.M.E

Rappel du procédé

Les élèves seront divisés en équipes de six. Trois équipes seront regroupées dans une unité de travail (18 élèves).

Chaque sport sera pratiqué sous forme de tournois entre les trois équipes d'une même unité, chaque équipe assurant successivement le contrôle ou l'arbitrage du match opposant les deux autres.

Les ateliers, quels que soient leur nombre et les disciplines pratiquées, jouent simultanément. Les rencontres démarrent en même temps et se terminent en même temps.

Pour une séance de 60mn le tournoi dure 45mn dont 15mn pour chaque rencontre (12mn de jeu et 3mn pour la récupération des joueurs et la mise en train des officiels).

Pour une séance de 45mn le tournoi dure 30mn dont 10mn pour chaque rencontre (08mn de jeu et 2mn pour la récupération des joueurs et la mise en train des officiels).

Le décompte des points pour le classement se fait de la manière suivante :

- 3 points à l'équipe vainqueur
- 2 points en cas d'égalité
- 1 point à l'équipe vaincue

- 0 point en cas d'abandon

Le terrain de jeu

Il doit être un terrain plat situé de préférence à l'intérieur ou à proximité de l'école pour éviter les pertes de temps. C'est un cercle de 23,88m de rayon, soit 150m de circonférence comportant au moins un terrain rectangulaire de 40m sur 20m et deux fosses de sable de 5m sur 3m avec 0,40m de profondeur.

NB : Si l'espace est réduit ou s'il existe des obstacles dans le terrain (puits, bassin, arbres, classes, etc.), il peut être aménagé autrement avec une adaptation au contexte.

L'utilisation du terrain

La piste peut être utilisée pour plusieurs compétitions : course de vitesse, relais, endurance...

Les fosses de sable peuvent servir pour le saut en hauteur, le saut en longueur, le triple saut, etc.

Le rectangle peut servir pour le football, le basketball, le handball, la vitesse, le relais adapté, la course d'obstacles, etc.

Le marquage des points :

Les officiels sont chargés de consigner les scores (buts ou points) des différentes équipes et de procéder au calcul des points par rencontre et pour l'ensemble du tournoi à la fin des trois rencontres.

Le marquage des points se fait sur du papier collé sur du carton dur ou du contre-plaqué et peut se présenter comme suit :

Cours :			Date :
Equipes			
Rencontres	VERT	JAUNE	ROUGE
1 ^{ère} Rencontre			
2 ^{ème} Rencontre			
3 ^{ème} Rencontre			
Points			
Rang			

Démarche possible

PRISE EN MAIN

Vérification des tenues, rassemblement en trois vagues selon les couleurs et/ou les catégories. Déclaration des objectifs dans les ateliers. Marche à pas cadencés vers le plateau (terrain) avec un chant de marche.

MISE EN TRAIN

Course autour du plateau, séries d'exercices gradués pour réveiller les muscles et préparer le cœur. Elle peut être collective d'abord puis spécifique dans chaque atelier. Ainsi les différents groupes musculaires doivent être sollicités particulièrement ceux qui entrent en action au cours de la séance.

COMPETITIONS

Eclatement des élèves dans les ateliers, démarrage des tournois et marquage des points.

LA REPRISE EN MAIN OU RETOUR AU CALME

A la fin des compétitions, les élèves effectuent des mouvements respiratoires pour récupérer, reprendre le rythme cardiaque normal. Ils se regroupent en équipes et se mettent à l'ombre ou font dos au soleil pour éviter les coups de soleil.

PROCLAMATION DES RESULTATS ET EVALUATION

La proclamation des résultats est faite par les marqueurs qui se sont succédé durant les tournois : pour chaque atelier, les résultats des trois rencontres et le classement des équipes sont donnés. Avant ou après la proclamation des résultats, il y a un moment de débat où chaque élève peut donner librement son appréciation du déroulement des compétitions et éventuellement des conseils ou des suggestions. Le maître peut animer le débat mais il laisse libre cours à la discussion et prend note pour une synthèse finale et les dernières recommandations.

HYGIENE

Les élèves reviennent des compétitions généralement tout en poussière et en sueur, et doivent reprendre le travail en classe. Il leur faut donc être propre pour éviter non seulement de salir leurs habits mais aussi et surtout leurs cahiers.

Des seaux d'eau, du savon et des serviettes sont prévus à cet effet sous la surveillance du maître.

NB :

- Le maître sollicitera les élèves dans la recherche et la confection du matériel (sifflet, ballon, bandeaux, corde, feuille de marque...) et dans le traçage du terrain.
- Sans délaisser les autres ateliers, le maître marquera sa présence dans l'atelier où se pratique la dominante du jour afin de livrer les informations sur l'exercice et d'effectuer les gestes techniques adéquats.

Activité : ARTS PLASTIQUES - DESSIN

Objectif : Maîtriser la didactique des arts plastiques (le dessin) à l'école élémentaire

Objectifs spécifiques

- former le goût : initiation esthétique ;
- développer la faculté d'observation ;
- fournir à l'enfant le moyen de traduire ses conceptions ;
- faire acquérir une adresse manuelle, une grande précision dans l'observation visuelle ;
- développer la créativité.

Principes méthodologiques

- exiger un ordre et un sérieux dans une ambiance détendue ;
- indiquer l'emploi du matériel distribué au début au fur et à mesure des besoins ;
- indiquer comment travailler, mais ne pas exécuter soi-même le dessin au tableau noir ;
- ne donner qu'une ou deux notions nouvelles par leçon ;
- varier les exercices pour éviter la monotonie ;
- seule une observation insistante précise, aiguë, prolongée permet la fixation des formes dans la mémoire visuelle ;
- considérer le dessin de l'enfant comme une expression de la subjectivité du CI au CE ;

- avoir une attitude empreinte de respect devant un dessin d'enfant ;
- faire une ou deux corrections importantes ou générales, au plus.

Démarche

Mise en situation : Présentation du projet de dessin

Observation libre de l'objet à dessiner : observation et manipulation libre de l'objet

Présentation de l'objet : Présentation et explication des caractères de l'objet

Exécution de la première esquisse : Donne des consignes pour exécuter la tâche

Remédiation : Repérer les erreurs récurrentes et remédier

Dessin proprement dit : Donne des consignes pour faire le dessin

Evaluation : Appréciation et évaluation des dessins

Activité : EDUCATION MUSICALE – CHANT

Objectif :

L'éducation musicale a pour objectif général la formation du goût.

De façon spécifique, il s'agit :

- de développer la mémoire, la voix ;
- de familiariser avec le patrimoine culturel ;
- d'aider au développement sensori-moteur de l'enfant : affinement de la perception auditive, structuration spatio-temporelle, relation entre rythme propre et le rythme extérieur ;
- d'améliorer la maîtrise de soi par une régulation des rythmes biologiques ;
- d'enrichir l'imagination avec l'appel continu à la création et à l'improvisation.

Principes méthodologiques

- priorité à la chanson et à la musique ; l'étude du code musical viendra après ;
- beaucoup chanter en classe mais sur des mélodies et des rythmes à la portée des élèves ;
- priorité à la musique de tous les jours : celles des veillées, fêtes, cérémonies, etc. ;
- apprentissage par imprégnation (comme on apprend la langue maternelle) : en écoutant, en s'imprégnant, en répétant après les adultes, etc. ;
- intégrer la musique dans les activités ludiques.

NB : Le maître peut utiliser des instruments de musique.

Démarche

Exercices préparatoires : Faire faire des exercices respiratoires

Compréhension : Idée générale du texte, explication de quelques mots difficiles

Dérroulement : Raclement de la gorge ou utilisation des vocalises

Schéma d'apprentissage : Faire respecter la méthodologie du chant

Evaluation : concours du meilleur chanteur

Activité : ARTS SCENIQUES – LE THÉÂTRE

Objectifs

De façon générale, les arts scéniques visent à développer la sensibilité artistique de l'élève, son potentiel créateur, ses capacités d'interprète et ses habiletés à s'exprimer, à communiquer et à apprécier des productions théâtrales.

Plus particulièrement, le théâtre permet à l'élève :

- d'exercer sa motricité à travers des activités de déplacements et de danse ;

- de répondre au besoin et au plaisir de bouger ;
- de cultiver et de nourrir ses émotions ;
- de découvrir des éléments du langage dramatique, des règles et des outils propres à l'art scénique et des modes de théâtralisation ;
- d'exprimer par la dramatisation des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des idées, des émotions ou des sensations ;
- d'adapter son geste à différentes contraintes (par rapport à des instruments, des supports, du matériel) ;
- de découvrir les premiers repères dans l'univers de la création ;
- de découvrir son univers culturel et de s'ouvrir à la diversité artistique ;
- d'être attentif à ses réactions émotionnelles ou esthétiques face à une représentation théâtrale pour porter sur elle un jugement à partir de ses propres réactions et de critères déterminés.

Principes méthodologiques

- faire des arts scéniques un ressort de la motivation dans les apprentissages ;
- respecter la sensibilité, la subjectivité, l'originalité ;
- établir des liens avec les apprentissages à réaliser dans d'autres activités disciplinaires ;
- explorer les différentes dimensions de la vie sociale et culturelle en s'appuyant sur le vécu de l'enfant ;
- accorder une attention particulière à l'imaginaire, à la spontanéité et à la créativité pour favoriser l'épanouissement de chacun ;
- créer en classe et à l'école un environnement capable de stimuler l'imagination et la créativité de l'élève (collection d'affiches et d'objets variés, objets et assortiments de déguisement, etc.) ;
- introduire progressivement les techniques, les règles et les outils de l'art scénique (plus l'éventail est large plus la créativité peut s'exprimer).

Démarches

Démarche d'interprétation

La démarche à adopter varie en fonction du projet de la classe. A titre d'exemple, on peut retenir

Etapes	Explications
Découverte de la situation	Découverte par les élèves de la situation à dramatiser ou sa présentation par le maître.
Appropriation de la situation	Il s'agit d'amener les élèves à mieux comprendre la situation à travers un échange entre le maître et les élèves.
Elaboration	Il s'agit, à travers des répétitions séquentielles et progressives de travailler le scénario, la répartition des rôles, les répliques, la gestuelle, la diction, les déplacements, les déguisements, le décor, l'ambiance sonore, etc. Le maître sera attentif aux différentes catégories de savoirs véhiculés et à véhiculer.

Répétition générale	Une fois que les différents rôles sont assimilés (dialogue mémorisé, décor campé, gestuelle et diction maîtrisées, l'accompagnement sonore choisi, etc.), le maître organise une représentation générale pour avoir une vue globale de l'interprétation.
Représentation	En fonction des situations et du projet de la classe (fête de fin d'année, semaine de l'école de base, journée de sensibilisation, etc.), la pièce peut faire l'objet d'une représentation devant un public (d'élèves, de parents, etc.).

Démarche de création

Etapes	Explications
Gestation	Une idée de création est née à partir d'une inspiration individuelle ou sur proposition.
Elaboration	<ul style="list-style-type: none"> - L'idée est développée et mise en forme - Les éléments du langage, les techniques et les outils adaptés sont exploités - Les choix sont organisés en un scénario complet (dialogue, décor, déguisement, etc.).
Mise en perspective	En fonction du projet, l'idée est finalisée, le scénario mis en scène, répété peut faire l'objet d'une représentation en classe ou devant un public.

1.1.2. PRESCOLAIRE

L'AMENAGEMENT D'UNE STRUCTURE DIPE

La structure préscolaire doit être implantée dans un endroit sécurisant et fonctionnel. Elle doit être clôturée, sécurisée et comportant des issues de secours.

La cour de récréation doit être suffisamment vaste, ombragée et équipée de jeux de plein air

Les salles de classe doivent être vastes, aérées, éclairées, propres et attrayantes

Les toilettes doivent être en bon état, séparées et adaptées à la taille des enfants

Chaque structure préscolaire doit disposer d'une cuisine équipée pour mieux prendre en charge l'approche holistique.

L'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE CLASSE

La classe au préscolaire doit être aménagée selon les besoins de l'enfant.

Elle doit comporter :

- un ensemble de mobiliers adapté à la taille des enfants : chaises, tables individuelles, tables rondes;
- un bureau pour l'éducateur (trice) ;
- un lieu de rangement des sacs, des gourdes et des chaussures ;
- un panier ou sac pour les goûters;
- bac à sable (le sable doit être souvent renouvelé) ;
- une boîte à pharmacie ;

- des coins et des ateliers aménagés (poupée, cuisine, bibliothèque, enfilage, bricolage, laçage, etc.)

Notons que dans les coins, les enfants jouent librement alors que dans les ateliers ils s'activent sur la base de consignes données par l'éducateur (nécessité de la présence de ce dernier).

S'approprier le schéma intégrateur du domaine communication

Domaine : Communication

COMMUNICATION					
Compétence de section					
Activités langagières orales			Activités langagières écrites		
Compétence de sous domaine			Compétence de sous domaine		
Langage CB	Conte CB			Graphisme CB	Lecture/Écriture CB

Activité : CONTE

Objectifs

- Développer les capacités d'expression et de communication.
- Transmettre les valeurs morales, civiques et culturelles positives du milieu.
- Développer les capacités mnémoniques (relatives à la mémoire) et l'attention.
- Favoriser l'imagination et la créativité.
- Favoriser la structuration du temps (chronologie des faits), de la logique relationnelle (rapport entre les faits) et de l'espace (notions spatiales).
- Développer le psychomoteur, l'affectivité et la socialisation.

Principes méthodologiques

- Le choix d'un conte adapté au contexte socioculturel de l'enfant.
- L'adaptation des contes aux possibilités de compréhension et d'attention des enfants.
- La Création d'une ambiance favorable à un moment de conte (images, dessins, éclairage, etc. pour favoriser l'attention, le fantastique et l'imagination).
- L'utilisation du conte comme instrument d'éducation et comme moyen pédagogique pour installer d'autres compétences dans les différentes disciplines (interdisciplinarité).

Démarches

- Présentation du conte.
- Formule magique.
- Présentation du Récit.
- Exploitation : questions sur les faits, les personnages, le contexte, l'évolution des événements, l'évolution des faits (comparaison de la situation initiale et la situation finale).
- Evaluation : elle se fera en fonction de l'objectif (restitution - description d'images représentant les personnages – énoncé d'une règle morale ou civique).

LE LANGAGE

DOMINANTES SELON LES SECTIONS

- En petite section, la dominante constitue **l'expression spontanée**,
- En moyenne section, elle demeure **la structuration**
- En grande, on met l'accent sur la **communication** (enfant –enfant, enfant-éducateur, éducateur-enfant)

NB : En P.S et M.S le médium utilisé est la langue du milieu alors qu'en G.S il s'agit du français conformément à la circulaire ministérielle N° **0673/MES/MEN/SG/DEPS du 20/12/1984**.

Objectifs

L'activité de langage vise à :

- Faire acquérir les instruments linguistiques (vocabulaire) et les règles de fonctionnement de la langue (compétences linguistiques) ;
- Développer l'expression spontanée en vue de la communication avec autrui (performance linguistique) ;
- Permettre de parler de ses désirs et de ses sentiments ;
- Rendre l'enfant plus autonome et plus socialisé ;
- Favoriser une bonne articulation et une prononciation correcte des mots ;
- Favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère grâce à une bonne maîtrise de la langue maternelle.

Principes

Pour que l'activité soit une réussite, il faut :

- La diversification des types de langage : descriptif, explicatif, narratif, poétique, argumentatif, injonctif.
- La création de situations de communication motivantes, authentiques ou simulées pouvant donner envie de parler et ceci conformément au type de langage choisi.
- Le travail sur divers aspects de la langue : sémantique, syntaxique, phonologique...
- La diversification des situations pour enrichir le vocabulaire.
- La nécessité de favoriser la communication entre enfants.
- Le choix d'un matériel inducteur, pouvant faire atteindre l'objectif fixé.

Démarche

(Petite et Moyenne section)

- Phase 1: Préalables
- Phase 2: Révision
- Phase 3: Présentation d'une situation (situation réelle, image, histoire...)
- Phase 4: Exploitation des productions des enfants ou analyse : échanges entre les enfants et entre le maître et les enfants en situation
- Phase 5: Consolidation ou synthèse : variation des structures dans une situation voisine
- Phase 6: Evaluation :

- ✓ Présentation d'une situation voisine
- ✓ Production des enfants
- ✓ Remédiations

Remarques

En Grande Section

- Il est souhaitable de procéder à la phonétique préventive après la révision pour pallier les difficultés de prononciation.
- Les autres séances seront des moments de consolidation : variation des structures dans une situation voisine et d'exploitation
- A partir du second semestre, le langage peut se dérouler en deux séances : une séance d'Acquisition, une de Consolidation /Exploitation. Pour chacune, existe une démarche

Démarche pour séance d'acquisition+ consolidation

- **Phase 1. Préalables**
- **Phase2** : Vérification des pré- requis
- **Phase 3. Phonétique préventive (s'il y a lieu)**
- **Phase4** : Présentation de la situation (Situation réelle, image, histoire...)
- **Phase 5:**Exploitation des productions des enfants ou analyse : échanges entre les enfants et entre le maître et les enfants en situation
- **Phase6 .Variation de la situation de communication**
- **Phase 7.** Synthèse
- **Phase 8.Phonétique corrective s'il y a lieu**
- **Phase9** : Evaluation

Démarche pour une séance consolidation +exploitation

- **Phase 1. Préalables**
- **Phase2** : Vérification des prés requis
- **Phase 3. Variation des énoncés**
- **Phase4** : Réemploi dirigé
- **Phase 5.** Réemploi libre
- **Phase 6.** Evaluation

Démarche pour une séance d'exploitation

- **Phase 1. Préalables**
- **Phase 2** : Vérification des prérequis
- **Phase 3** : Réemploi dirigé
- **Phase 4.** Réemploi libre
- **Phase 5.** Evaluation

GRAPHISME

Objectifs

L'activité vise à initier l'enfant au graphisme à travers:

- ✓ la réalisation de tracés, de combinaisons (vertical, horizontal, rond, cannes, boucles) ;
- ✓ l'écriture et la lecture de mots usuels ;
- ✓ des exercices de préhension d'outils scripteurs,
- ✓ le dessin libre.

Principes

- ✓ Travail par groupe restreint

- ✓ Variation des supports et des outils scripteurs
- ✓ Traçage dans un chemin
- ✓ Respect du sens de l'écriture (gauche / droite)
- ✓ Commencer par une phase de vécu corporel
- ✓ Suivi du travail individuel en vue de déceler les difficultés et d'aider à remédier
- ✓ Choix d'images adaptées : lisibles, expressives

Activités possibles et Démarches

Phase du vécu corporel

- ⇒ présentation de la situation : présenter le matériel, disposer le matériel, poser le problème
- ⇒ découverte du chemin
- ⇒ passage sur le chemin
- ⇒ traçage sur le sol (1er niveau de représentation graphique)

Phase de représentation graphique

- ⇒ représentation sur différents supports : au tableau, sur ardoise, sur feuille
- ⇒ évaluation : exercices dans les cahiers d'activités

LECTURE

Objectifs

- Installer les mécanismes de la lecture (organisation des signes graphiques de manière ordonnée, combinaison des signes pour faire du sens) ;
- Développer la motricité fine, donc la maîtrise du geste grapho-moteur ;
- Découvrir l'écriture comme moyen de communication différent du code oral ;
- Développer les perceptions visuelles et auditives ;
- Développer les capacités d'attention et d'écoute : sons brefs, aigus, graves ;
- Développer les capacités mnémoniques : retenir la succession, l'ordre des signes, des mots ;
- Favoriser la prise de conscience du temps et de l'espace (ranger, ordonner des cartes chronologiques).

Principes méthodologiques

- Création dès le début de l'année (en MS et en GS) d'un répertoire de signes renvoyant à la réalité (→ pour dire vers la droite, ↑ = monter, ↓ = descendre, ...) ;
- Nécessité de partir toujours d'une situation de communication motivante pour favoriser le désir de parler ;
- Accroissement de la prise de conscience de la syntaxe par l'utilisation d'étiquettes chronologiques qui facilite la manipulation des mots ;
- Liaison langage et lecture pour permettre l'acquisition d'un vocabulaire riche et varié condition indispensable pour l'apprentissage de la lecture ;
- Multiplication des essais des enfants.

Démarche

Petite et Moyenne section

- Phase 1: des Préalables
- Phase 2: de Révision ou de Rappel

- Phase 3 : de présentation des images
- Phase 4 : d'expression libre des enfants
- Phase 5 : d'observation dirigée
- Phase 6 : d'interprétation individuelle
- Phase 7 : de vérification de l'interprétation et régulation (correction)
- Phase 8 : Evaluation

Grande section

SEANCE 1 : LECTURE (de mots et phrases)

- **Préalables**
- **Révision ou rappel**
- **Mise en situation** : Présentation de la situation
- **Exploitation de la situation** : Expression libre des enfants (choisir une phrase clé parmi les productions des enfants et l'écrire au tableau en cursive et en script)
- **Lecture globale de la phrase clé**
- **Analyse de la phrase clé** : décomposition/reconstitution
- **Évaluation** : identification et lecture de la phrase clé parmi d'autres phrases

SEANCE 2 : ECRITURE

Écriture de phrases, de mots

- **Préalables**
- **Révision ou rappel** (lecture de la phrase clé)
- **Apprentissage**
 - Identification et lecture du mot clé
 - Isolement du mot clé
 - Identification et révision des éléments de graphie du mot
 - Écriture et lecture du mot clé en script sur différents supports : tableau, ardoises
- **Évaluation** : Écriture du mot en script sur feuille puis dans les cahiers d'activités

S'approprier le schéma intégrateur du domaine éveil au milieu

Domaine : Éveil au milieu

DOMAINE					
Compétence de section					
Éveil scientifique et technologique Compétence de sous domaine			Environnement et Citoyenneté Compétence de sous domaine		
Perceptivo motricité CB	Logico mathématique CB	Initiation Scientifique et Technologique CB	Éducation civique/morale CB	Éducation environnementale CB	Éducation sanitaire CB

PERCEPTIVO MOTRICITE

Objectifs

- Favoriser une perception fine de la réalité : sons, couleurs, formes, distances, etc.
- Développer les capacités d'observation en vue d'une meilleure connaissance des caractéristiques de l'environnement.
- Accroître les capacités à analyser les phénomènes qui entourent l'enfant.

- Faciliter la prise d'indices dans des activités comme l'apprentissage des langues, la reconnaissance des symboles.
- Installer les prérequis pour les activités logico mathématiques.
- Susciter la curiosité, l'étonnement et le questionnement.
- Favoriser l'appropriation progressive de concepts liés à la vie, à la force, aux masses et à l'énergie.

Principes

- La diversification du matériel et des matériaux pour favoriser les découvertes et les transferts de connaissances et d'expériences.
- La manipulation des objets en vue de les identifier, de les caractériser, de les comparer ; c'est d'ailleurs cette manipulation qui fait naître chez l'enfant une activité mentale permettant de modifier ses représentations.
- La verbalisation qui favorise la mémorisation et la stabilisation des découvertes.
- L'interdisciplinarité : une approche nécessaire pour l'installation de prérequis dans d'autres activités

Démarche

Phase 1 : Préalables

Phase 2 : Révision ou Rappel

Phase 3 : Présentation d'une situation

Phase 4 : Constats et hypothèses

Phase 5 : Vérification de l'hypothèse

Phase 6 : Variation et Validation : énonciation d'un principe, d'une règle

Phase 7 : Evaluation

LOGICO-MATHEMATIQUES

Objectifs

- Installer les prérequis nécessaires à l'étude du nombre : le rangement, le classement, la sériation, la conservation des quantités ;
- Favoriser le développement de la pensée conceptuelle ;
- Donner le goût de l'objectivité et de la preuve ;
- Favoriser la confiance en soi et les possibilités de l'intelligence enfantine ;
- Familiariser l'enfant avec les formes géométriques simples.

Principes

- Choix d'une situation-problème pouvant susciter la réflexion pour commencer la séance.
- Formulation d'hypothèses simples en MS et en GS ; ceci pour aider à trouver des solutions aux problèmes proposés.
- La vérification des solutions préconisées par la justification des réponses pour aider l'enfant à être plus objectif.
- La situation problème devra permettre de partir de situations concrètes vécues vers l'utilisation de symboles aidant ainsi l'enfant à se détacher progressivement de sa pensée concrète.
- Le matériel doit être bien choisi pour éviter toute ambiguïté.
- L'enfant doit être mis au centre des apprentissages.

Démarche

(1ère Possibilité)

Phase 1. Préalables

Phase 2. Révision ou rappel des prérequis

Phase 3. Présentation de la situation problème

Phase 4. Formulation des propositions de solutions

Phase 5. Résolution du problème par essais erreurs

Phase 6. Consolidation (présenter une situation similaire)

Phase 7. Evaluation

2ème Possibilité (pour étude du nombre)

Phase 1. Préalables

Phase 2. Révision ou rappel des prérequis

Phase 3. Manipulation

Phase 4. Schématisation

Phase 5. Ecriture/Lecture du nombre

Phase 6. Evaluation

INITIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Objectifs

L'initiation scientifique a pour objectifs de :

- Favoriser l'éveil au milieu ;
- Découvrir le monde physique et vivant (l'homme, les animaux, les plantes) ;
- Faire reculer l'égoïsme et ses conséquences : l'animisme, l'artificialisme et le réalisme enfantin ;
- Développer une pensée plus rationnelle, plus objective.

Principes

Pour réussir une séance d'initiation scientifique et technologique, il faut :

- Un choix d'une situation-problème significative pouvant permettre d'initier l'enfant à la démarche de résolution de problèmes
- Une expérimentation en vue de vérifier les propositions de solutions faites par les enfants et constater eux-mêmes la vérité par tâtonnement et erreur.
- Une activité de l'enfant : manipuler, observer, comparer, reproduire une expérience ;
- Une observation directe, d'appareils électroménagers, jouets (ex : moulins à vent), jouets électroniques, informatiques...
- Un montage et démontage, mise en fonction d'appareils, de jouets...
- Une réalisation d'objets, de jouets

Démarche (1ère possibilité)

- Phase 1. Préalables
- Phase 2. Révision
- Phase 3. Présentation d'une situation
- Phase 4. Exploitation de la situation : observation libre puis dirigée (constats, hypothèses et analyse)
- Phase 5. Vérification des hypothèses et validation)
- Phase 6. Synthèse : énonciation d'un principe, d'une règle ou stabilisation de la notion
- Phase 7. Evaluation

Démarche (2^{ème} possibilité)

- Phase 1. Préalables
- Phase 2. Révision
- Phase 3. Présentation de la situation problème
- Phase 4. Formulation des propositions de solution
- Phase 5. Résolution du problème par essais erreurs
- Phase 6. Consolidation (Présenter une situation similaire)
- Phase 7. Evaluation

Démarche pour l'initiation technologique

- Phase 1. Préalables
- Phase 2. Révision (au besoin)
- Phase 3. Mise en situation : Présentation d'une situation
- Phase 4. Exploitation de la situation :
- Phase 5. Observation libre puis dirigée (Constats, analyse et hypothèses, Vérification des hypothèses)
- Phase 6. Manipulation
- Phase 7. Validation : énonciation d'un principe ou stabilisation du mécanisme de fonctionnement,
- Phase 8. Évaluation : montage ou démontage, mise en fonction de l'appareil, du jouet électronique

EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Objectifs

- Respecter son environnement ;
- Protéger son environnement ;
- Veiller à sa sécurité et à celle des autres ;
- Acquérir des techniques simples de préservation de l'environnement.

Principes

- Activité de l'élève : Proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris ;
- Suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les notions de sécurité et de danger sont bien installées ;
- Implication des parents dans le suivi ;
- Mise à profit de certaines situations pour rappeler les mesures de sécurité ;
- Interdisciplinarité notamment avec le conte.

Démarche

- Phase 1. Préalables
- Phase 2. Révision
- Phase 3. Mise en situation
- Phase 4. Identification du problème
- Phase 5. Propositions de solutions
- Phase 6. Mise en œuvre (Vérification) de la solution retenue
- Phase 7. Comparaison de l'état initial et de l'état final. Formulation de la règle d'hygiène à partir des résultats de la comparaison état initial- état final

- Phase 8. Variation de situation
Formalisation de la règle d'hygiène (synthèse)
- Phase 9. Evaluation

EDUCATION SANITAIRE

Objectif

Préserver sa santé et son bien être en s'appropriant les règles d'hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire.

Principes

- Activité de l'enfant : Proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris ;
- Suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les bonnes habitudes sont bien installées ;
- Rappel des règles d'hygiène dans toutes les occasions
- Exploitation de situations vécues en classe, dans la cour, pendant les sorties et visites : atelier de peinture, modelage, goûter, fêtes, jeux de plein air...

Démarche

Phase 1. Préalables

Phase 2. Révision ou Rappel

Phase 3. Mise en situation

Phase 4. Identification du problème

Phase 5. Propositions de solutions

Phase 6. Mise en œuvre (vérification) de la solution retenue

Phase 7. Comparaison de l'état initial et de l'état final. Formulation de la règle d'hygiène à partir des résultats de la comparaison état initial- état final

Phase 8. Variation de situation

S'approprier le schéma intégrateur du domaine éducation psychomotrice et artistique

DOMAINE : EDUCATION PSYCHOMOTRICE ET ARTISTIQUE

DOMAINE			
Compétence de section			
Éducation psychomotrice et arts plastiques		Éducation musicale	
Compétence de sous domaine		Compétence de sous domaine	
Psychomotricité	Activités manuelles/Dessin/Peinture	Chant	Poésie/Comptine
CB	CB	CB	CB

Activité : Arts plastiques : activités manuelles, dessin et peinture

Les activités d'arts plastiques regroupent le dessin, la peinture et les techniques manuelles. Elles développent les capacités intellectuelles, psychomotrices et socioaffectives.

Objectifs

- Plan psychomoteur : les activités manuelles développent et affinent l'adresse, l'habileté manuelle et la coordination du mouvement, la maîtrise du geste. Elles suscitent le besoin d'activité, le plaisir d'avoir un pouvoir sur la matière.
- Plan socio-affectif : les activités manuelles :
 - conduisent à une plus grande socialisation ;

- permettent à l'enfant de s'exprimer, de communiquer, d'accepter une règle, de prendre conscience de l'œuvre individuelle ou collective ;
- développent la persévérance ;
- permettent d'observer le caractère de l'enfant et son rythme de travail, de déceler les enfants à problèmes.
- Plan cognitif, elles :
 - libèrent la pensée, développent les activités intellectuelles ;
 - favorisent la fonction langagière, la liaison pensée action ;
 - développent l'autonomie, l'imagination et la créativité.

Principes méthodologiques

- L'activité de l'enfant : implication effective de l'enfant dans les tâches qui doivent être réalisées en petits groupes.
- L'aspect utilitaire : les objets fabriqués doivent présenter un intérêt pour la classe (utilisation pédagogique, décoration de la classe, résolution d'un problème).
- L'adaptabilité : les matériaux et le matériel doivent répondre aux exigences techniques de l'objet à fabriquer, présenter des possibilités de manipulation.
- La sécurité : éviter de donner aux enfants des objets dangereux : lames ou matériaux toxiques.
- L'hygiène : éviter de salir les habits des enfants et nettoyer après l'activité.
- L'aspect esthétique : les objets fabriqués doivent respecter les exigences esthétiques (attirer l'attention de l'enfant sur le soin à apporter au travail).
- L'utilisation d'outils de travail (pince, ciseaux, poinçon..).

Démarche

- **Phase 1** : Préalables.
- **Phase 2** : Rappel.
- **Phase 3** : Mise en situation (découvrir la nécessité de fabriquer un objet utile)
Présentation du matériel : Identification du matériel, utilisation.
- **Phase 4** : Réalisation.
 - ⇒ Expérimentation par les enfants (essais et erreurs)
 - ⇒ *Apprentissage systématique*
- **Phase 5** : Evaluation : elle porte sur le processus de réalisation (technique de fabrication, ordre de succession des étapes) et sur la fonctionnalité de l'objet réalisé.

Activité : Éducation musicale : chant – poésie - comptine

L'éducation musicale au préscolaire regroupe toutes les activités de rythmes sonores. Il s'agit du chant, de la comptine, de l'expression corporelle, des séances d'audition de sons et des exercices vocaux.

Elle développe chez le jeune enfant les perceptions auditives, les capacités psychomotrices, socio-affectives et intellectuelles.

Objectifs

L'Éducation musicale, à travers le chant, la pratique instrumentale et les exercices vocaux permet de :

- doter l'enfant de comportements linguistiques appropriés ;
- contribuer à la maîtrise de la langue maternelle, de la langue seconde ou du langage mathématique dans sa forme comptine ;

- développer l'attention, l'écoute, la mémoire et la fonction symbolique ;
- développer la sensibilité de l'enfant et interpeller sa dimension socioaffective ;
- sensibiliser aux arrêts (temps), aux rythmes dans la chaîne parlée ;
- développer la voix, améliorer l'articulation, la prononciation et la respiration par les groupes de souffle ;
- permettre la structuration de l'espace et du temps ;
- favoriser l'expression corporelle ;
- favoriser la transmission des valeurs culturelles.

Principes méthodologiques

- La tenue compte du milieu de l'enfant : les comptines, poésies et chants seront tirés surtout du patrimoine culturel de l'enfant.
- Le choix des chants adaptés aux possibilités vocales et respiratoires des enfants.
- La prise en compte d'une approche fonctionnelle et interdisciplinaire : choisir le chant en rapport avec les activités langagières orales, la psychomotricité, voire la poésie ou la comptine.
- La diversification des activités : exercices vocaux, exercices d'écoute, pratique instrumentale, expression corporelle.
- L'interdisciplinarité : chant/poésie, langage, psychomotricité, conte....

Démarche

- Préalables : (position debout)
 - bonne disposition des enfants (par vague : petits – moyens – grands) ;
 - vérification des mains, de la bouche et du nez (enlever les objets gênants) ;
 - vocalises (dérouiller la voix, dégager les voies respiratoires, imiter des cris d'animaux ou autres sons, faire prononcer/articuler certains mots difficiles du chant).
- Révision (position debout)
 - réviser 2 à 3 chants connus (utilisation possible d'instruments de musique).
- Apprentissage (les enfants en position assise)
 - l'éducateur/trice chante (séance de Chant) ou récite (séances de Comptine et de Poésie) le texte 2 à 3 fois ;
 - explique le sens ou la portée générale avec la participation des enfants ;
 - fait apprendre, le chant, la comptine ou le poème par phrase musicale (1ère phrase, 2e phrase, 3e phrase...), paroles seulement puis paroles avec mélodie ;
 - fait la liaison progressive des phrases, à chaque fois avec la partie maîtrisée.
- Évaluation
 - fait chanter ou restituer individuellement la partie apprise, par quelques enfants ;
 - fait chanter collectivement la partie apprise (activité de Chant).
- Animation
 - fait chanter collectivement une à deux chansons déjà apprises (rythmer pour favoriser l'expression corporelle avec l'utilisation possible d'instruments de musique).
 - NB : Cette même démarche est utilisée pour la séance de comptine.

L'ÉDUCATION CIVIQUE /MORALE

Objectifs

- Eduquer au respect du bien collectif ;
- Eveiller la conscience citoyenne ;

- Favoriser l'intégration de l'enfant dans la communauté par l'acquisition de bonnes habitudes (saluer, respect des grandes personnes, respect des symboles de la république ;

Principes

- Activité de l'élève : Proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris ;
- Interdisciplinarité avec le conte ;
- Implication des parents dans le suivi;
- Rappel des leçons de morale ou de civisme, des règles de sécurité dans toutes les occasions.
- Exploitation de situations vécues en classe, dans la cour, pendant les sorties et visites
- Utilisation de supports.
- Suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les bonnes habitudes sont bien installées: profiter de certaines situations pour donner des leçons de morale

Démarche

- Phase 1 : Préalables
- Phase 2 : Révision ou rappel
- Phase 3 : Mise en situation
- Phase 4 : Exploitation de la situation
- Phase 5 : Identification du problème civique ou moral
- Phase 6 : Propositions de solutions
- Phase 7 : Mise en œuvre de la solution retenue
- Phase 8 : Validation : variation de la situation (situation similaire)
- Phase 9 : Évaluation : formalisation du comportement à adopter

Activités : Psychomotricité

Principes

- ✓ **Activité de l'enfant** : implication effective de l'élève dans les tâches qui doivent être réalisées individuellement ou/et en petits groupes (installation du matériel, mouvements,...)
- ✓ **Interdisciplinarité** : faire le lien entre psychomotricité/langage/ comptine/chant/perceptivo motricité/conte...
- ✓ **Adapter les mouvements** aux possibilités motrices des enfants

Activités possibles et Démarche :

- ✓ Jeux traditionnels (laangaburi, kupe...)
- ✓ jeux de poursuite, relais...
- ✓ Marche, course, saut, ramper, lancer....
- ✓ Combinaisons : course/ marche/ lancer/ ramper....
- ✓ Franchissement d'obstacles

Phase 1. Préalables

Phase 2. Mise en train

Phase 3. Apprentissage

Phase 4. Retour au calme

Phase 5. Relaxation

1.2. Les invariants de la fiche

Que la préparation écrite d'une leçon soit succincte ou détaillée, et quelle que soit la forme qu'on donne à sa présentation, les plans de leçons ont généralement une chose en commun : ils présentent tous une liste d'étapes et de procédures à suivre pour assurer le déroulement de la leçon.

1.2.1. Les principales étapes d'une séance d'enseignement-apprentissage (S.E.A.)

Dans le plan d'une SEA, on doit pouvoir repérer les étapes suivantes :

Révision

A cette étape, on vise à contrôler et à consolider les acquis et/ou à mobiliser les pré-requis. La mémoire, aussi bien que l'intelligence, sera sollicitée.

Pour certaines activités, cependant, la révision est facultative (exp. vocabulaire, langage, lecture au C.E. / C.M.)

Leçon du jour (ou activités d'apprentissage, ou acquisitions du jour, ...)

A cette étape, on distingue :

- l'**Imprégnation** (ou selon le cas, **Mise en situation, Observation libre, Manipulation libre,...**)

L'objectif est de mettre l'enfant en contact avec l'objet d'étude (ou situation-problème-didactique) pour susciter la motivation, provoquer une première réflexion et recueillir les premières impressions de l'apprenant.

- l'**Analyse** (ou **Exploitation, ou Vérification, ou Observation dirigée, ...**)

Ici, avec l'aide du maître, il s'agira d'amener les apprenants à identifier et expliciter les différents éléments et leur relation, à rechercher des causes et conséquences...

- la **Synthèse** (ou **Récapitulation,...**)

Il s'agit de faire récapituler, de faire faire le bilan, de faire dégager un plan d'action, une règle, faire fixer des notions,...

L'évaluation

Elle permet de contrôler le degré d'atteinte de l'objectif afin de prendre une décision pour la suite des apprentissages.

1.2.2. La présentation de la fiche

La fiche de leçon peut être présentée sous forme **modulaire**. Elle a un **en-tête** où on précisera : le cours, la date, l'activité concernée, la durée, l'OA, l'OS, l'objet/contenu, l'objectif poursuivi, les moyens (matériels et pédagogiques), la documentation (les sources du maître).

Après l'entête, on déclinera la démarche (ou progression) adoptée. Par exemple, pour une leçon de mathématique : Calcul mental, Révision, les différents moments de la leçon du jour (Imprégnation, Analyse, Synthèse), l'Évaluation.

Devant chaque étape, on reportera les contenus, la stratégie, on indiquera les activités du maître pendant cette étape, puis celles des élèves.

Présentation modulaire

<u>Cours</u> :	<u>Activité</u>	<u>Date</u> :
<u>Durée</u> :		<u>Fiche n°</u> :
OA : à indiquer		
OS : à indiquer		
<u>Objet/Contenu</u> :	à indiquer	
<u>Objectif</u> :	à formuler	
<u>Moyens</u> : a) <u>matériels</u> :	à indiquer	
	b) <u>pédagogiques</u> :	à indiquer
<u>Documentation</u> :	à indiquer	

Progression

Etapas	Activités Maître	Activités des Elèves
Calcul mental		
Révision :		
Acquisitions nouvelles		
Imprégnation		
Analyse		
Synthèse		
Evaluation		

1.3. La formulation d'un objectif opérationnel

1.3.1. Comment définir des objectifs pédagogiques ?

Au moment de définir des objectifs pédagogiques, l'enseignant doit s'intéresser à trois grands domaines : le domaine du savoir, celui du savoir-faire et celui du savoir être.

Dans le vocabulaire pédagogique, le domaine du savoir est appelé domaine cognitif ; le domaine du savoir-faire domaine psychomoteur et celui du savoir être le domaine socio- affectif.

Ces trois grands domaines révèlent qu'il existe une classification des objectifs pédagogiques, c'est-à-dire une taxonomie des objectifs

1.3.2. La taxonomie des objectifs

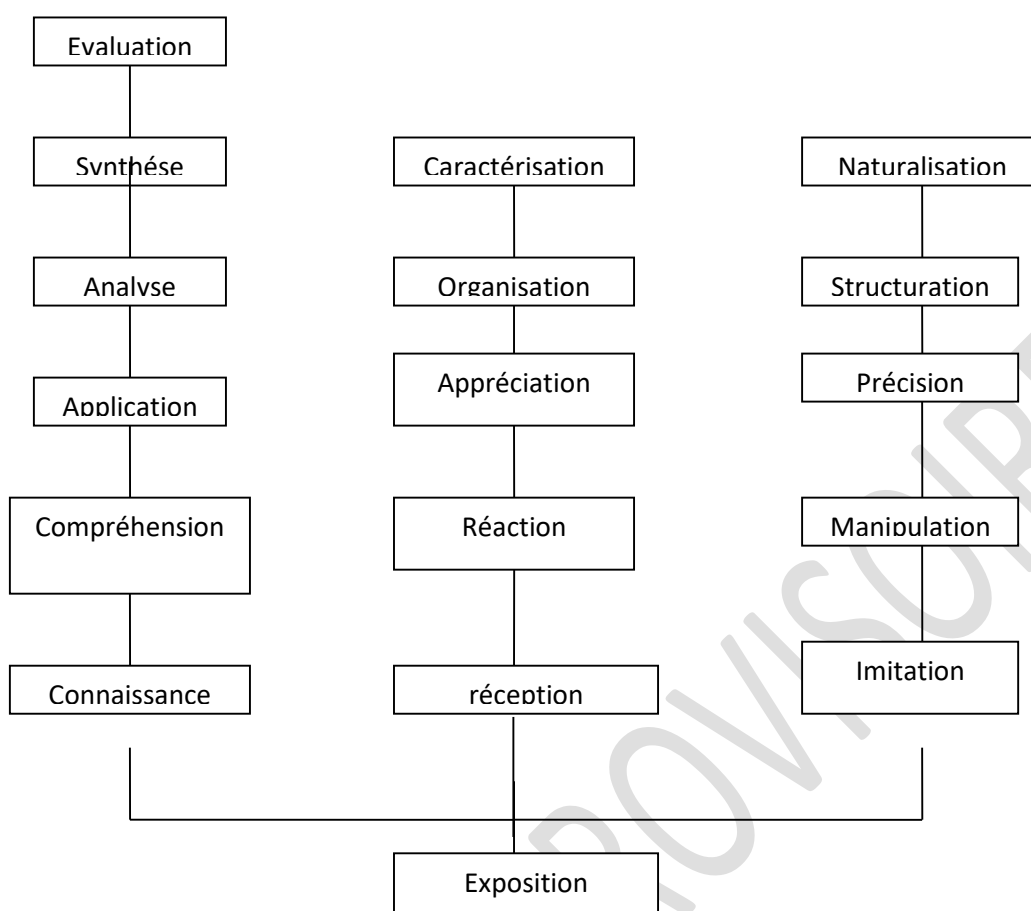
Plusieurs auteurs ont travaillé sur la taxonomie des objectifs, mais les plus célèbres sont : **Bloom** (pour le domaine cognitif), **Krathwohl** (pour le domaine socio affectif) et **Harlow** (pour le domaine psychomoteur).

Chaque domaine est subdivisé en niveaux taxonomiques.

Domaine cognitif

Domaine socio affectif

Domaine psychomoteur



1.3.3. Définir un objectif opérationnel

Définir un objectif, c'est préciser ce que l'élève devra savoir ou savoir-faire à la fin d'un apprentissage.

Un objectif, pour être efficace, doit être opérationnalisé, c'est-à-dire :

- être utilisable, communicable en termes non ambigus (être univoques)
- décrire une opération que l'apprenant doit être capable d'effectuer. Cette opération est attestée par un comportement qui en est le résultat.

Pour cela, l'énoncé doit :

- 1°) décrire l'activité de l'apprenant par un comportement observable et mesurable.
- 2°) décrire les conditions dans lesquelles le comportement escompté doit se manifester (conditions de temps, de lieu, matérielles,...)

* Pour définir les conditions, il faut répondre à la question suivante : quelles sont les conditions dans lesquelles vous comptez voir le comportement final se manifester ?

3°) définir les critères qui serviront à l'évaluation de l'apprentissage, c'est-à-dire le niveau d'exigence, la qualité exigée.

Ces critères peuvent être :

- la rapidité, si la notion de temps est essentielle ;
- la précision ;
- le pourcentage d'erreurs toléré

4°) définir les indicateurs qui serviront à évaluer l'apprentissage, c'est-à-dire les éléments qui indiquent que l'objectif est atteint.

* Pour définir les indicateurs, l'énoncé doit indiquer ce sur quoi on va se référer pour dire que l'objectif est atteint. Ils sont du domaine de la quantité.

3.3.4. Choisir un verbe pour décrire le comportement

L'énoncé d'un objectif doit être écrit de telle sorte que le comportement soit observable. Le choix du verbe est capital :

- proscrire les verbes dont les significations sont multiples, imprécises ou abstraites : savoir, connaître, comprendre, observer, apprécier, saisir le sens, réfléchir, ...

Ces verbes font référence à une démarche mentale que nous ne pouvons pas évaluer. Ils sont dits verbes mentalistes.

- employer des verbes d'action comme : citer, démontrer, décrire, nommer, assembler, tracer, appliquer, identifier, construire, énumérer, résumer, employer, ...

Pour rendre le comportement beaucoup plus explicite au moment de l'évaluation, on peut indiquer comment l'action décrite sera effectuée.

Exemples : désigner en cochant

Identifier en coloriant

Expliquer à l'aide d'exemples

Etc.

N.B.

L'énoncé d'un objectif opérationnel doit être :

- le moins équivoque possible ;
- pertinent, c'est-à-dire utile pour l'élève, justifié par rapport aux apprentissages ultérieurs ;
- un outil de communication.

Le comportement attendu doit être décrit d'une manière suffisamment précise pour qu'il soit compris par une autre personne.

Exemple d'objectifs opérationnels :

- Au terme de la leçon, les élèves seront capables, dans un texte écrit de vingt lignes, d'identifier en les soulignant, en 5mn, au moins sept adjectifs qualificatifs sur les dix qui s'y trouvent.
- A la fin de la leçon, les élèves doivent être capables, sur une carte muette au tableau, de placer correctement les onze capitales régionales du Sénégal.
- Au terme de la séance, les élèves seront capables de rédiger correctement une demande d'emploi sur un papier de format 21x27.

4. Mise en œuvre d'une SEA

4.1. Gestion et organisation des apprentissages

La gestion de la classe requiert un certain nombre d'éléments à prendre en charge notamment : l'organisation du travail de groupe, l'expression des idées et l'explication des représentations, l'organisation des débats scientifiques...

- Favoriser le travail de groupe et encourager la réflexion individuelle : le travail de groupe ne s'établit pas spontanément en classe. Le fait de travailler ensemble permet de confronter les idées, mais rend aussi parfois la gestion de la classe plus délicate pour le maître. Il s'agit de favoriser les investigations, les échanges verbaux et procéduraux entre élèves, d'aider les élèves à

observer, à émettre des hypothèses, à les tester, à expliquer en argumentant, à faire des recherches documentaires...

- Aider les élèves à exprimer leurs idées et à expliciter leurs représentations : le rôle du maître est de faire émerger les représentations afin de s'appuyer sur elles pour les faire évoluer en vue d'acquérir de nouvelles notions.

- Faciliter les discussions en organisant un débat scientifique : tout résultat d'expérience, toute interprétation de phénomène, toute élaboration conceptuelle, toute classification proposée par un élève ou un groupe d'élèves, sont forcément discutables dans un débat scientifique qui permet de confronter les idées et les arguments.

- Guider l'action des élèves : Guider l'action ne signifie pas "souffler la bonne réponse" et dire aux élèves ce qu'ils doivent faire; c'est faire en sorte que les activités des élèves soient organisées, suivies, orientées vers un objectif réalisable de façon systématique. Guider l'action, c'est proposer des situations d'exploration des questions ou bien faire en sorte que la question d'un élève devienne celle de la classe.

- Manipuler des concepts justes et adaptés au niveau des élèves. Cependant, les termes du vocabulaire scientifique ou littéraire introduits dans chaque séance doivent être limités et expliqués

De la gestion de la classe multigrade :

L'instauration des classes multigrades(CMG) a pour principal objectif de rendre optimal la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et infrastructurelles. Il s'agit en particulier de promouvoir et de maintenir une scolarisation durable dans les zones rurales à faible taux de scolarisation grâce aux classes multigrades.

CLARIFICATION DE CONCEPTS :

La classe multigrade (CMG) regroupe, sous la responsabilité d'un maître au moins deux cours, soit deux groupes pédagogiques d'une même étape ou d'étapes et de niveaux différents.

Ces regroupements donnent plusieurs formes de combinaisons possibles.

Les types de combinaisons : 15

- Combinaisons d'étapes : 3

Elles regroupent les niveaux 1 et 2 d'une même étape : CI/CP, CE1/CE2, CM1/CM2

- Combinaisons contiguës : 2

Elles regroupent les niveaux 2 des étapes et les niveaux 1 des étapes suivantes : CP/CE1, CE2/CM1.

- Combinaisons éloignées : 10

Elles regroupent des cours d'étapes différentes : CI/CE1, CI/CE2, CI/CM1, CI/CM2, CP/CE2, CP/CM1, CP/CM2, CE1/CM1, CE1/CM2, CE2/CM2.

LES TECHNIQUES DE GESTION PEDAGOGIQUE D'UNE CLASSE MULTIGRADE

Le décrochage

C'est une technique pédagogique utilisée pour mener une leçon commune aux deux groupes pédagogiques : le contenu est commun au départ, mais les niveaux taxonomiques se complexifient du groupe pédagogique inférieur au groupe pédagogique supérieur.

Le maître prend tous les groupes pédagogiques en un temps T . A un temps T' , le groupe pédagogique inférieur est libéré (décroché), par le maître, pour travailler sur une activité en autonomie en relation avec ce qu'elle a acquis. Ce passage se fait de la manière suivante :

- Test d'évaluation formative au groupe pédagogique supérieur pour l'occuper un temps très court ;

- Présentation du travail et des consignes au groupe pédagogique inférieur (décroché) qui exécute un test de contrôle ;
- Retour au groupe pédagogique supérieur pour corriger le test d'évaluation formative et poursuivre la leçon ;
- A la fin de la leçon, donner un petit test d'évaluation formative au groupe pédagogique supérieur ;
- Correction des deux tests d'évaluation formative ;
- Test de contrôle d'acquisitions avec des difficultés graduées pour prendre en charge les acquisitions de chaque groupe pédagogique.

Cette technique est beaucoup utilisée dans les combinaisons d'étapes

L'alternance

Le maître ne pouvant pas mener deux activités d'acquisition à la fois dans les deux groupes pédagogiques, a recours à la technique pédagogique de l'alternance.

- L'un des groupes pédagogiques travaille en autonomie (exercices ou travail de recherche).
- Le maître conduit une leçon d'acquisition avec l'autre groupe pédagogique.

Le travail proposé au groupe pédagogique en autonomie doit être bien préparé : avoir un contenu de formation certain et être en corrélation avec le temps pour éviter les flottements.

Malgré l'alternance, il est possible de faire des incursions rapides, le temps d'une évaluation formative courte avec le groupe pédagogique en charge, dans le groupe pédagogique en autonomie pour contrôler, orienter, préciser les consignes.

Les séquences sont dites compatibles quand elles peuvent se dérouler simultanément.

Exemple : Le maître fait une leçon d'acquisition avec un groupe pédagogique pendant que l'autre groupe pédagogique exécute un travail en autonomie.

Les séquences sont dites incompatibles quand elles ne peuvent pas se dérouler simultanément.

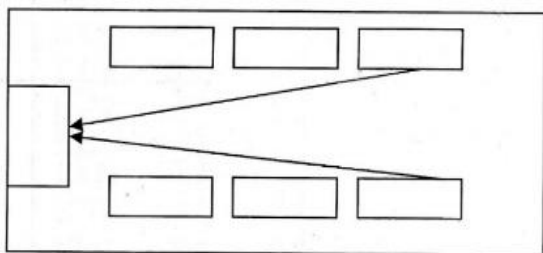
Exemple : Impossible de faire deux leçons d'acquisition en même temps dans chacun des groupes pédagogiques.

L'intégration totale

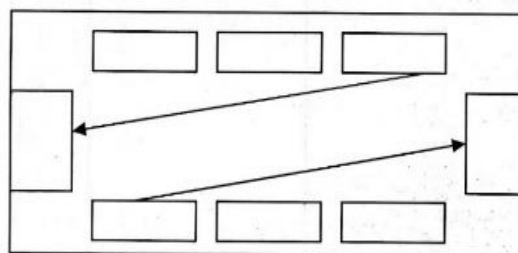
C'est une technique pédagogique qui permet de dispenser un contenu avec le même niveau taxonomique aux deux groupes pédagogiques ensemble. Cette technique est plus pertinente avec les combinaisons d'étapes ou dans certaines disciplines :(morale, éducation civique, éducation sanitaire, formation des bonnes habitudes, dessin, activités manuelles, activités de constructions

GESTION DE L'ESPACE ET DISPOSITION MATERIELLE

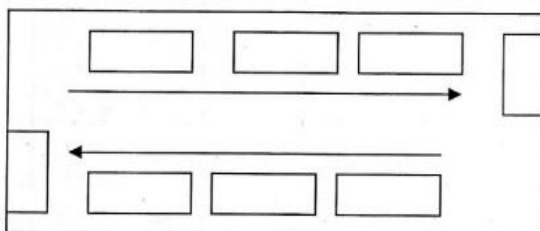
Dans la gestion de l'espace, plusieurs aménagements sont possibles :



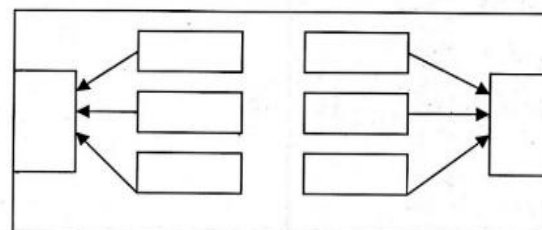
Disposition 1 : un seul tableau (divisé en deux à la craie) pour deux sections



Disposition 2 : deux tableaux sur deux murs opposés, chaque section regarde « son » tableau

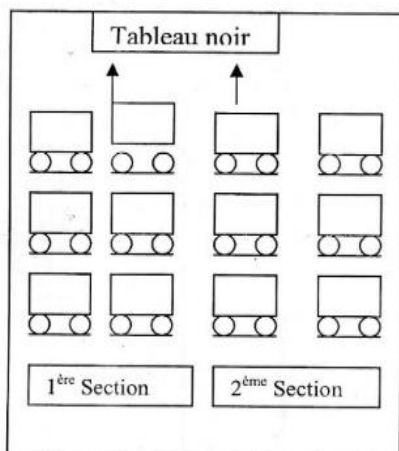


Disposition 3 : même disposition que le 2 mais les tableaux sont disposés non plus au milieu mais dans les coins



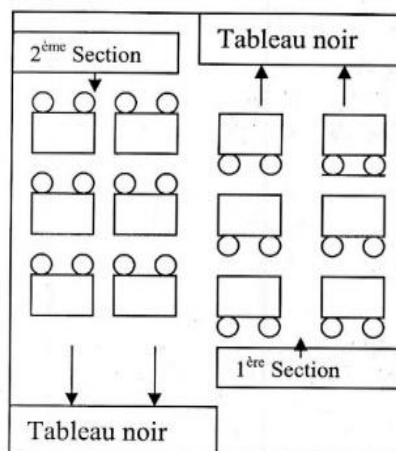
Disposition 4 : les tableaux sont disposés comme en 2 mais les deux niveaux se tournent le dos chacun regardant « son » tableau

1.



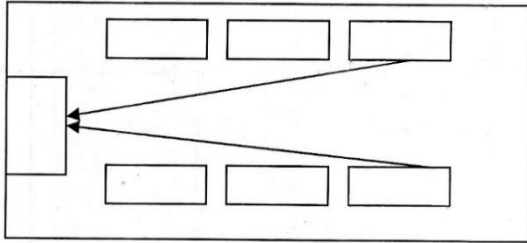
Un même tableau divisé en deux parties pour les 2 sections

2.

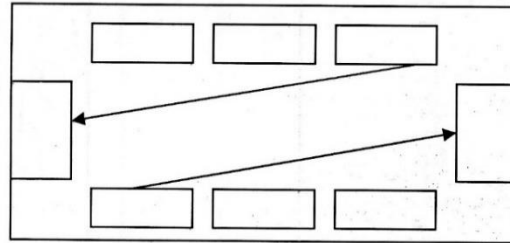


Un tableau de coin pour chaque section

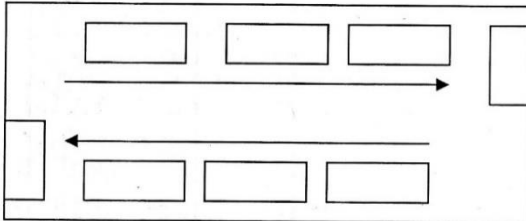
Dans la gestion de l'espace, plusieurs aménagements sont possibles :



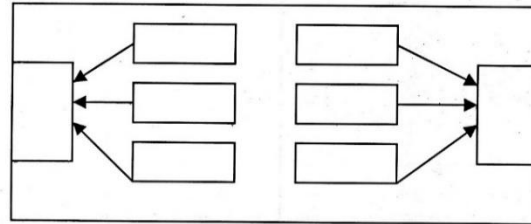
Disposition 1 : un seul tableau (divisé en deux à la craie) pour deux sections



Disposition 2 : deux tableaux sur deux murs opposés, chaque section regarde « son » tableau

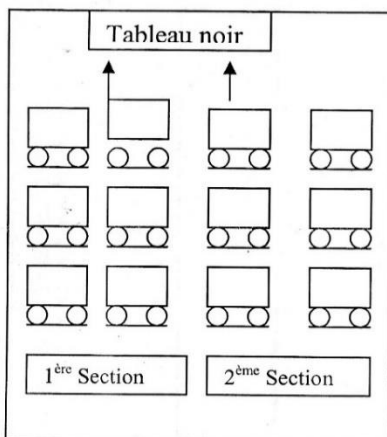


Disposition 3 : même disposition que le 2 mais les tableaux sont disposés non plus au milieu mais dans les coins



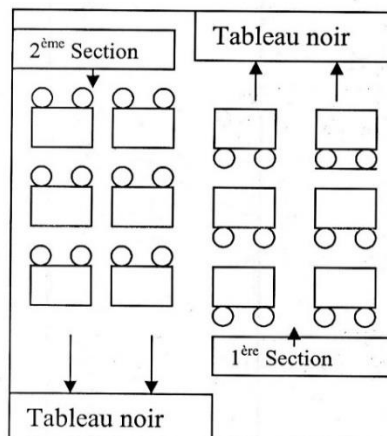
Disposition 4 : les tableaux sont disposés comme en 2 mais les deux niveaux se tournent le dos chacun regardant « son » tableau

1.



Un même tableau divisé en deux parties pour les 2 sections

2.



Un tableau de coin pour chaque section

4.2. Observation de prestations pédagogiques

Inspection d'Académie de :.....
scolaire.....

Année

CRFPE de

Stage N°

Date :.....

Prénom(s) et nom de l'élève-maître/maîtresse :
Classe d'origine :Groupe de stage.....Nature du stage :
Ecole d'application : IEF.....
IA.....
Etape.....Niveau..... /Section..... Activité observée :
Effectif..... Filles..... Type de Classe : Trad. CDF CMG EFA

GRILLE D'ANALYSE DE PRESTATION D'ELEVE MAITRE/MAITRESSE (CB3 du DOMAINE I Pédagogie et didactique)

Aspects / Rubriques	Indicateurs	Non	Oui				Observations
			Appréciation				
			TS	S	PS	PDS	
Calcul mental	Respect du programme						
	Utilisation du PLM						
	Respect de la démarche						
Révision	Vérification du niveau de maîtrise de la leçon précédente						
	Mobilisation des prérequis au besoin						
Mise en situation	Situations problèmes didactiques suffisantes						
	Situations proposées liées au vécu de l'apprenant						
	Présentation des situations par l'enseignant						
	Appropriation des situations par les élèves						
Recherche	Tâtonnement expérimental						

	Travail individuel							
	Travail de groupe							
Analyse	Exploitation des productions des élèves							
	échanges Elèves/Elèves							
	échanges Maître/Elèves							
	Maitrise des contenus à enseigner							
Institutionnalisation	Récapitulation							
	Systématisation des règles/formules							
	Implication des élèves							
Consolidation	Exercices proposés							
	Correction des exercices							
Evaluation	situations d'évaluation proposées (congruence, variété, gradation)							
	correction des exercices effective							
	degrés d'atteinte des objectifs							
Ressources matérielles	matériel disponible							
	Matériel suffisant							
	Matériel adapté							
	Utilisation du tableau							
Gestion du temps et de l'espace	Temps imparti respecté							
	mobilité du maître (position et déplacement dans la classe)							

NB. (TS) Très Satisfaisant ; (S) Satisfaisant ; (PS) Peu Satisfaisant ; (PDT) Pas du Tout Satisfaisant.

APPRECIATIONS GENERALES

4.3. Modélisation/Simulation/feedback

- Partager et rappeler, à tout moment, l'objectif de la formation qui est de doter les enseignants des outils nécessaires pour la mise en œuvre des enseignements-apprentissages dans une classe.
- Éviter autant que possible les cours magistraux, et **privilégier une pédagogie active** : la grande partie de la formation sera consacrée à la modélisation, démonstration, et simulations. Les participants auront l'opportunité pour pratiquer les étapes didactiques de fiches pédagogiques dans les différents domaines des curricula du préscolaire et de l'élémentaire.
- Utiliser les **modélisations, simulations et feedbacks** afin de familiariser les enseignants aux différents outils et guides et les aider à leur utilisation quotidienne effective.
- Intégrer des moments d'évaluation.
- Encourager des moments de réflexion sur leur apprentissage et comment l'appliquer dans leurs propres salles de classe.

5. Evaluation des apprentissages des élèves

L'évaluation des apprentissages scolaires constitue le fil conducteur de la pratique pédagogique des enseignants. Elle devient un outil de régulation et de gestion des enseignements-apprentissages.

Différentes formes d'évaluation et leurs fonctions

Formes d'évaluation	Quand évaluer ?	Quoi évaluer ?	Pour quoi évaluer ?	Par rapport à quoi ?
Diagnostique	En début d'apprentissage	Les pré-acquis ou prérequis	Faire le point sur les représentations initiales de l'apprenant en rapport avec l'objet d'étude pour anticiper sur les obstacles	A des critères en rapport avec l'objectif visé.
Formative	En début d'apprentissage	Les acquis en cours d'apprentissage	Prendre une décision	A des indices prélevés sur le fonctionnement de la relation pédagogique

Sommative	Au terme d'un processus d'enseignement-apprentissage	Le degré de maîtrise des enseignements-apprentissages c'est-à-dire d'un bloc significatif, du palier ou de la compétence	Positionner l'apprenant sur un repère normé pour un critère donné Comparer des résultats dans un référentiel afin de prendre des décisions	A un repère normé pour un critère donné dans un objectif de comparaison
Certificative	Au terme d'un processus d'enseignement-apprentissage	Le degré de maîtrise des enseignements-apprentissages par rapport au niveau minimal attendu pour obtenir un certificat	Comparer le résultat d'un individu par rapport à un niveau minimal attendu pour obtenir un certificat	A un niveau minimal attendu pour obtenir un certificat

6. Remédiation

6.1. Comment faire la remédiation ?

« Vos erreurs m'intéressent »

Les démarches de remédiation s'inscrivent dans l'ensemble des démarches visant à venir en aide à l'élève. Elles se basent sur la notion d' « erreur », que l'on exploite en vue d'une remédiation relative à des lacunes précises.

Longtemps considérée comme une « faute », l'erreur apparaît peu à peu comme l'un des pivots de la démarche pédagogique.

C'est en questionnant l'erreur qu'on comprend le fonctionnement cognitif de l'apprenant (e) et qu'on arrive à améliorer les apprentissages. Astolfi nous y invite, dans son ouvrage au titre très significatif, L'erreur, un outil pour enseigner, en énonçant : « Les erreurs commises ne sont plus des fautes condamnables ni des bogues regrettables ; elles deviennent les symptômes intéressants d'obstacles auxquels la pensée des élèves est confrontée... »¹.

6.2. La démarche de remédiation

La démarche de « diagnostic – remédiation » comprend quatre étapes principales :

- Le repérage des erreurs
- La description (ou la catégorisation) des erreurs
- La recherche des sources d'erreurs
- La mise en place d'un dispositif de remédiation

Repérage des erreurs

1 - Jean –Pierre ASTOLFI, l'erreur, un outil pour enseigner, ESF éditeur, 3^{ème} édition 1999.

C'est un travail technique de correction. Il faut l'effectuer en contexte. Il faut aussi éviter l'arbre qui cache la forêt. Exemples :

- Tu leurs as donné des bonbons

L'erreur est moins d'avoir mis un seul « n » à « donné » que d'avoir mis un « s » à « leur ».

- on a jamé le temps de terminer nos devoirs en classe

L'erreur sur « jamais » n'est rien par rapport à « n' » omis devant le a

- mon père se met en couleure

L'erreur principale n'est pas d'avoir mis un « e » au mot couleur, mais surtout de se tromper de mot : l'élève utilise le mot « couleur » à la place du mot « colère » (erreur de lexique)

Il faut donc repérer les erreurs commises par les apprenants et les apprenantes. Mais il faut éviter de se laisser divertir par les menus détails qui cachent les gros problèmes.

Description de l'erreur :

Elle se fait en référence à des critères de catégorisation. D'abord des « macro-critères » puis on peut avoir des critères plus fins.

Exemples de macro-critères :

En français :

- les erreurs relatives à la ponctuation
- les erreurs relatives syntaxe
- les erreurs relatives au lexique
- les erreurs relatives à la cohérence du texte
- les erreurs relatives à l'orthographe

En mathématique:

- les erreurs relatives aux nombres
- les erreurs relatives aux grandeurs
- les erreurs relatives à la géométrie
- les erreurs relatives à la résolution de problème

Exemples de critères plus fins

En français, par rapport à l'orthographe par exemple:

- orthographe d'usage : confusion d'homonymes (il a un peau de lait, pour un pot de lait)
- orthographe grammaticale : problèmes d'accord...

En mathématique, par rapport aux grandeurs :

- transformation de grandeurs (2 kg = 200 g)
- choix de l'unité (la porte a 2 cm de hauteur)

Il faut ainsi catégoriser l'erreur commise. Quelle catégorie macro ? Et dans ce « macro », quel critère plus précis ?

Identification des sources d'erreurs

Il existe des typologies des sources d'erreurs des élèves.

On peut citer :

- les erreurs relatives à la situation ;
- les erreurs relatives à la compréhension des consignes ;

- les erreurs relatives aux opérations intellectuelles ou témoignant des conceptions des élèves ;
- les erreurs relatives à l'acquis antérieur ;
- les erreurs liées à la maîtrise du français ou ayant leur origine dans une autre discipline ;
- les erreurs dues à la complexité propre du contenu.

L'identification des sources d'erreurs est une opération délicate. Les sources d'erreurs sont le plus souvent à rechercher dans les structures cognitives de l'élève. Il faut les exprimer de façon suffisamment précise afin de pouvoir y apporter une remédiation. Il s'agit surtout d'émettre des hypothèses et de les vérifier avant de passer à la remédiation.

Exemples :

- on a jamé le temps de terminer nos devoirs en classe -

Hypothèse 1 : inattention provoquée par l'idée d'une liaison

Hypothèse 2 : manque de maîtrise de la négation en français

- la chaise je suis assis est sale -

Hypothèse : non maîtrise des pronoms relatifs

Hypothèse : interférence entre deux langues (wolof et français)

En wolof on dit « siis bi ma took ... » = « la chaise je suis assis... »

Il faut découvrir la source des erreurs pour apporter la réponse idoine. Il ne s'agit pas de faire de l'acharnement pédagogique consistant à multiplier les exercices. Cette erreur a quelle source ? Comment vaincre le mal par la racine ?

6.3. La mise en place d'un dispositif de remédiation

La remédiation peut être collective et/ou différenciée :

Collective :

- révision (il n'y a pas d'insuffisance sérieuse, mais il est bon de consolider les acquis) ;
- consolidation (une majorité d'élèves ont quelques insuffisances) ;
- ré apprentissage (la majorité des élèves ont de sérieuses insuffisances).

Différenciée :

- travail par groupes de niveaux ;
- travail par contrat : une sorte de contrat de travail est négociée avec l'élève qui devra l'exécuter dans un temps déterminé d'un commun accord ;
- travail par tutorat.

Dispositif de remédiation : il s'agit précisément d'**activités réparatrices**

Une fois que le diagnostic est fait à partir des erreurs commises par chaque enfant ou par la classe toute entière, le maître ou la maîtresse organise les activités réparatrices en quatre étapes.

Etape 1 : Détermination des grands axes de la remédiation :

Difficultés principales à travailler ;

Choix d'une stratégie de remédiation collective ou individuelle ou différenciée.

Etape 2 : Dispositif de remédiation

Il s'agira de déterminer le niveau de la remédiation en fonction du diagnostic :

- Révision ?
- Consolidation ?
- Ré apprentissage ?

Etape 3 : Sélection d'outils de remédiation

Des outils de remédiation appropriés sont sélectionnés :

- Fiches de travail individuel ;
- Des exercices ciblant les difficultés rencontrées ;
- Des supports pour le ré apprentissage ;
- Des fiches d'auto évaluation recensant par discipline ce qui est appris et ce qui est réussi.

Etape 4 : Suivi et évaluation de la remédiation

Les résultats de la remédiation sont évalués selon les mêmes principes que lors de la première évaluation et avec les mêmes critères et indicateurs. Cependant les exercices peuvent changer.

Ne jamais oublier l'activité de métacognition pour permettre à l'élève de prendre, vis-à-vis de ses erreurs, le recul nécessaire à leur traitement. Il s'agit moins de donner les réponses que d'amener l'apprenant (e), par les explications et les activités proposées, à les trouver lui-même.

6.4. Exemple d'activités de remédiation après une production d'écrits

Erreurs repérées	Description ou catégorisation des erreurs	Les sources des erreurs	Dispositif de remédiation (activités réparatrices)
La superstructure de la lettre	La forme n'est pas respectée La pertinence pose quelques problèmes	Non maîtrise des caractéristiques de ce genre de texte	Retravailler les caractéristiques avec d'autres textes supports Revenir sur l'objet et attirer l'attention sur la différence entre l'énoncé oral et l'écrit
Les stéréotypes sociaux en matière de lettres	longue salutation perlée, formule classique « quant à moi, Dieu merci »	L'élève est influencé par les représentations du milieu	Inviter les élèves à se départir des représentations du milieu en matière de lettre
« L'autre jour, il y avait une grande séance de lutte au village... »	Problème de pertinence, rien à voir avec la situation et la consigne	Représentation problématique de la situation de communication en question	Revenir sur le contenu d'une lettre, le respect de la consigne de travail Faire lire d'autres lettres qui sont restées strictement à leur objet
Je te demande de m'acheter des habits et des outils et un cartable et un vélo	Maîtrise des outils de la langue (1)	Non maîtrise de l'utilisation des connecteurs	Retravailler l'utilisation des connecteurs logiques
J'ai admis à mon examen		Non maîtrise de l'utilisation des auxiliaires	Revenir sur les verbes et les situations d'emploi de l'auxiliaire être
Si tu étais là tu seras content		Non maîtrise de l'emploi du conditionnel/	Retravailler le conditionnel (emploi

		Problèmes de concordance de temps	surtout) , le distinguer du futur simple
des interférences linguistiques. Exemples :... Sans oublier tes voisins, m'aider grâce à Dieu, A une autre fois...		L'élève traduit sa langue maternelle	Expliquer que les langues ont des structures et des syntaxes différentes Revenir sur des éléments de syntaxe du français : je t'écris cette lettre pour...
etc.			

VERSION PROVISOIRE